—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

L'apostolat de la presse est nécessaire au même titre que l'école, puisque la presse, c'est l'école des adultes.
—Cardinal Andrieu.

Vol. VI. | EDMONTON, ALBERTA, LE 9 MAI 1934 | No 27.

Une splendide célébration polonaise

Des milliers de Polonais se réunissent dimanche pour celèbrer l'anniversaire de leur pays d'origine — Serments de fidélité à la couronne britannique et à l'autorité religieuse.

Des milliers de Polonais se sont réunis dans notre ville dimanche pour fêter le 143ième anniversaire de l'indépendance politique et religieuse de la Pologne. Ils ont aussi profité de cette occasion pour renouveler leurs serments de fidélité à la couronne britannique et à leur chef spirituel, S. Exc. Mgr O'Leary.

Une foule nombreuse se pressait dimanche, à 10.30 h. sur les terrains du grand séminaire pour y assister à une grand'messe solennelle. M. J. Sagan lut une adresse à S. Exc. Mgr O'Leary où il exprimait la soumission de tous les Polonais à l'autorité religieuse de l'archidiocèse. Mgr O'Leary répondit très éloquemment à cette adresse, soulignant les progrès faits par la population polonaise durant les 15 dernières années. Il fit remarquer que la Pologne avait été une nation martyre et remercia la Providence de lui avoir donné sa [illegible] politique et religieuse.

[illegible] P. Francis Komorowski parla au[illegible] la langue maternelle de ses a[illegible]

A l'[illegible] de [illegible] messe, les assistants se for[illegible]ent en parade et se dirigèrent vers les édifices du parlement. Au nom de ses compatriotes, M. John Liss, de Sangudo, Alta. lut une adresse, en anglais, au lieutenant gourverneur, exprimant les sentiments de loyauté des Polonais à la couronne britannique. L'hon. M. Reid, en l'obsence du premier ministre souhaita la bienvenue au nom de la province. M. John Pawlica, consul polonais à Winnipeg, répondit à l'adresse de bienvenue de l'hon. M. Rerd.

A 1 heure, il y eut un banquet à la salle paroissiale du Sacré-Coeur, auquel assistèrent des centaines d'invités. Le banquet fut présidé par le R. P. Rociechi, curé de la paroisse polonaise. A l'issue de ce banquet des discours furent prononcés par S. Ex. Mgr O'Leary, M. W. R. Hawson, M. D. M. Guygan et M. John Twarek.

Cette journée qui sera si mémorable pour les Polonais, se termina par une soirée musicale à la salle des Polonais, 18ième rue. Au cours de cette soirée, S. H. le maire Knott et M. le consul polonais Powlica adressèrent la parole.

De Paris à New-York en 8 heures

NANCY, France—Un voyage à la lune au moyen de rayons lumineux produits par la désintégration de quelques livres de plomb........ Telle est la prophétie qu'a faite jeudi le professeur Auguste Piccard, qui se rendit fameux en 1932 en montant jusqu'à une altitude de dix milles dans la straosphère.

"Les fusées sont impraticables pour voyages interplanétaires parce qu'elles devraient emporter vingt tonnes d'explosifs pour leur voyage de retour," dit le professeur dans sa conférence, "mais la désintégratation de la matière offre d'immenses possibilités."

La matière dématérialisée et transformée en rayons lumineux d'une énorme énergie pourrait permettre de voyager entre les planètes, poursuivit le professeur.

"Un voyage aller et retour de la Terre à Mercure exigerait la dématérialisation de 100 tonnes de plomb, ajouta-til, mais il n'expliqua pas de quelle manière cela pourrait s'accomplir.

"L'utilisation de la lumière est mathématiquement possible, dit-il, mais il n'élabora pas cette théorie, se contentant de dire que cela faciliterait grandement l'étude du système astronomique.

Une guerre Commerciale

Entre le Japon et l'Angleterre

TOKIO.— Le Japon a pris il y a plusieurs mois des mesures pour une guerre commerciale avec le Grande-Bretagne. Si la Grande-Bretagne exécute sa menace de restreindre les importations de produits japonais, notamment de textiles, dans ses colonies, le gouvernement japonais est en mesure de décréter de rapides modifications de droits douaniers et même de prohiber des importations. Le gouvernement japonais se déclare toutefois désireux de régler à l'amiable ces questions commerciales.

Un discours de l'hon. M. Stevens

Le ministre du Commerce s'adresse aux hommes d'affaires et veut que l'on joue franc jeu avec le gouvernement fédéral.

MONTREAL,— Parlant devant une grande réunion d'hommes d'affaires de Montréal, l'honorable H.-H. Stevens, ministre du Commerce, a déclaré: "Il ne faut pas que les hommes d'affaires qui jouent leur partie franchement soient mis au supplice par ceux qui agissent en sens inverse. Il y a des hommes d'affaires qui critiquent le gouvernement et réclament de nouvelles diminutions dans les dépenses, veulent des budgets équilibrés, oubliant le fait que les dépenses contrôlables ont déjà été coupées de plus de $80.000.000."

Il dénonça ensuite les grosses combines qui payent des dividendes et dont les employés sont forcés de réclamer du secours public parce qu'ils ne sont pas assez payés.

"Bien que je ne recommande pas une NRA pour le Canada, il est nécessaire que l'on fasse quelque chose", dit-il.

"Je ne veux pas rester les bras croisés ni garder le silence, quand il y a des hommes en charge de grandes industries qui ne payent à leurs employés que des salaires de famine, d'un côté, et de l'autre organisent une concurrence destructive contre des hommes d'affaires qui agissent avec justice".

Il recommanda enfin aux Chambres de Commerce et aux Boards of Trade de discipliner leurs membres et de leur prôner ce qu'ils prêchent euxmêmes aux gouvernements.

Les Israelites sont menaces

Un de leurs compatriotes les avertit de se tenir en garde

MONTREAI — Si les Juifs du monde entier ne sont sur leurs gardes, le même sort que les Juifs d'Allemagne les attend, a déclaré hier soir L. Lewisohn, auteur Juif, devant un auditoire de 2.000 Juifs, à une réunion tenue sous les auspices de l'association sioniste du Canada. Les Juifs d'Allemagne, dit-il, ne se sont pas préparés au malheur qui a fondu sur eux, mais, dans le monde occidental, il est encore temps de le fare. Pour cela des sacrifices s'imposent.

M. Lewisohn fait remarquer que diverses nations dans le monde deviennent antisémitiques. L'Autrice, dit-il, va imiter l'Allemagne et la Russie va suivre bientôt cet exemple. En Russie, pouvez publier un journal juif, mais gare à vous si ce journal ne prend pas la défense intégrale de la doctrine communiste. La plus terrible menace uax Juifs de nos jours, c'est le fascisme.

Mme A. J. Freiman, d'Ottawa, récemment décorée par le Roi, a porté aussi la parole. Elle demanda des secours financiers pour la jeunesse juive d'Allemagne, afin de la réhabiliter en Palestine, "ou elle puisse commencer une vie nouvelle et suivre les traditions de la nation juive."

Des villages qui se vident

PARIS.—Les villages de France se vident. C'est une constation que l'on peut faire chaque jour. En voici une preuve de plus prise dans l'Aude, ce département illustré (!) par tant d'hommes politiques pour lesquels la crise de la dénatalité est le dernier des soucis.

Dans ce département, il y 47 communes comptant moins de 100 habitants. A souligner que la commune de Molière n'en compte que. 16, et celle de Saint-Martin-les-Puits, 20. Il y a 336 communes possédant moins de 1,000 habitants; 39 communes de 1,000 à 2,000 habitants; 39 communes de 1,000 à 2,000 habitants; 9, de 2,000 à 3,000 et, enfin 7 villes de 3,000 à 8,000.

C'est le dépeuplement progressif et rapide surtout.

Le Bill 51

—Vaut autant l'appeler ainsi, à la mode française, car le malheureux bill qui s'intitule en anglais **Natural Producting Board,** s'intitule tout simplement enfranCais: "Loi visant à l'amélioration des méthodes et usages suivis pour la mise sur le marché des produits naturel au Canada et dans le commerce d'exportation ainsi qu'à l'établissement d'autres dispositions s'y rattachant!" C'est un peu court comme appellation courante.

Et les journaux qui se piquent d'atticisme proposent diverses versions: "Office des débouchés commerciaux, Office des produits naturels, Régie des marchés, etc..."

En attendant que l'accord se fasse sur le nom, la discussion se poursuit sur la chose, et ce n'est pas sans raison. Il n'est pas aisé de se démêler là-dedans, ni de prévoir ce qui pourra en sortir.

L'Ordre du 26 avril aura rendu ce grand service de donner du projet de loi un résumé intelligible que nous citons:

1o "Il est crée par le cabinet fédéral, pour le placement des produits naturels en général et des produits alimentaires dérivés des denrées agricoles, un Office rattaché au ministère de l'Agriculture et fonctionnant sous l'autorité du ministre compétent.

2o Cet Office a dans l'exercice de ses fonctions les pouvoirs les plus étendus:

—régler à sa dicrétion, avec les exemptions ou dérogations qu'il juge à propos, le lieu et le mode de mise en vente des produits, la catégorie, la quantité, la qualité des produits à placer;

—interdire à qui il voudra la vente des produits en régie;

—indemniser les assujettis qui auront éprouvé des pertes par suite de ces décisions relatives à l'exportation ou à la mise en entrepôt, ou résultat d'une interdiction de vente;

—contribuer, par voie de prêts ou autrement, aux installations pour la conservation, la préparation ou le placement des produits;

—forcer les producteurs et les commerçants à lui communiquer leur nom et adresse;

—leur émettre d'autorité une licence de production ou de vente;

—leur retirer cette licence pour toute infraction aux dispositions de la loi ou aux règlements d'application;

—exiger d'eux, sur leurs opérations de production ou de mise en vente, tous renseignements ou rapports qu'il jugera à propos;

—inspecter leurs comptes et leurs locaux;

—procéder à des enquêtes sur leurs prix et leurs bénéfices.

3o L'Office exerce ses pouvoirs avec le concours d'Offices-relevant des gouvernements provinciaux, ou celui de Conseils locaux formés sur son initiative ou sous son autorité; mais en l'absence de ces organismes il peut agir directement. De toute façon ses pouvoirs s'étendent à la fois au marché intérieur (en dehors de la province de production) et aux marchés d'exportation. La publication d'un avis dans la Gazette du Canada suffit pour mettre un produit en régie et doter de la personnalité civile (incorporation) un Conseil local.

"Dictature, socialisme d'état, stalinisation, hitlérisme, expression parfaite de sottise et de méchanceté". disent les uns; "Grande charte de la production, salut du commerce, mesure aussi hardie que sage", disent les autres.

On voit que les avis diffèrent...

En fait, le bill va très loin; M. Bennett prend cette habitude de n'y pas aller de main morte; de toute évidence c'est une règlementation à laquelle notre pays n'est point accoutumé. Voici un Office qui aura de singuliers pouvoirs, producteurs et commerçants devront passer par l'Office et en passer par ses décisions dès qu'ils vendront en dehors de la province d'origine des produits naturels.

Que la politique s'en mêle, que le favoritisme intervienne et on verra de beaux abus.

D'autre part, il semble bien incontestable que la production et la distribution ont besoin d'être règlementées de quelque façon; car le chaos actuel ne saurait durer. La disette, la gêne, la misère règnent à côté de marchés encombrés; il y a surabondance de produits et des légions de gens ne peuvent s'en procurer; le producteur est celui qui reçoit le moins de la vente des denrées qu'il produit; l'agriculture est désorganisée, elle ne vend pas ce qu'elle fournit et ne fournit pas ce qu'elle pourrait vendre.

Certains pensent qu'une règlementation, fût-elle un peu trop rigoureuse, vaut mieux que l'anarchie; qu'un ordre, fût-il imparfait, vaut mieux que le désordre; que la dictature de l'Etat vaut mieux que la dictature de la finance, on sait où elle se trouve, au moins.

Il peut certainement sortir d'excellents effets de la loi proposée; mais voilà, on impose par la force des organisations et des règlementations que le bon sens aurait dû librement établir, qui auraient eu plus de souplesse et moins d'inconvénients.

Le but de la loi peut-être excellent; mais des réserves s'expliquent et s'imposent, et le moins qu'on puisse dire c'est qu'il faudra un doigté assez peu commun pour mettre en opération cette machine.

PHILIPPE

(Le Progrès du Saguenay)

Un beau geste du président Roosevelt

Les Etats-Unis sont invités à rendre un trophée à la ville de Toronto.

WASHINGTON,— Le président Roosevelt a demandé, au Congrès américain de rendre la masse du parlement ontarien qui fut capturée durant la guerre de 1812 et qui est actuellement gardée à l'Académie Naval d'Annapolis.

Dans un message spécial, M. Roosevelt attire l'attention sur le fait que le 4 juillet une plaque à la mémoire des soldats américains tués au feu sera dévoilée à Toronto.

"Durant la guerre de 1812", dit le président dans son message, "la masse du parlement du Haut-Canada, ou Ontario, fut prise par les forces américaines lors de la bataille d'York le 27 avril 1813.

Une prise rare

M. Achille Dumont de Tangent, a capturé un canard dans un piège à rat musqué, le 19 avril. Ce canard portait une bande de cuivre sur laquelle on pouvait lire l'inscription suivante: A616853, département des recherches biologiques, Washington, D.C.

Le plus sûr gage de paix

Ce sont les relations cordiales entre la Grande-Bretagne et la France

PARIS.— Le nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne, sir George Russell Clerk, a remis ses lettres de créance au président Lebrun, vendredi. Dans une allocution, le nouvel ambassadeur a dit: Sa Majesté le roi George espère que les relations unissant les deux nations — relations que vivifient des sentiments et des traditions de véritable amitié — demeureront cordiales. Raffermies, ces relations constitueront le plus sûr gage de paix en Europe.

M. Lebrun a répondu qu'il partageait les sentiments de l'ambassadeur parce que nulle mesure de sécurité ne peut mieux garantir la paix internationale qu'une union plus étroite de la Grande-Bretagne et de la France.

Le Cardinal Villeneuve

A Toronto

QUEBEC.— Comme nos lecteurs le savent déjà, l'Université de Toronto recevra Son Eminent le cardinal Villeneuve, mardi, le 5 juin, et lui décernera le titre de docteur en droit "honoris causa". La présence du primat de l'Eglise canadienne dans la ville reine donnera lieu à de belles manifestations qui dureront trois jours. Le programme à date est le suivant: mardi, le 5, dîner au "Royal York"; au souper, le cardinal sera l'hôte du président de l'Université.

Le soir, à 8 h. 15, remise à Son Eminence de son grade honorifique.

Mercredi, le 6 juin, messe pontificale au **St. Michaels College.**

Le soir. visite, à Lorette Abbey.

Jeudi, 7 juin, messe à l'église St-Basile. visites au collège St-Joseph, au Séminaire de St-Augustin et chez les RR. FF. des Ecoles Chrétiennes, à Oaklands.

Un complot Juif pour tuer Hitler

Ce qu'annonce un hebdomadaire antisémitique — Une campagne pour réduire les Juifs du monde entier à l'impuissance

Berlin—Dans un numéro spécial—qu'il avait annoncé il y a quelque temps,—un hebdomadaire antisémitique subventionné, affirme aujourd'hui que les autorités occultes de la juiverie mondiale ont résolu de faire mourir le chancelier Hitler et ses partisans, et d'annihiler les Aryens, qui sont, dit l'hebdomadaire, la fine fleur de l'humanité.

Pour prouver son assertion, l'hebdomadaire s'appuie notamment sur une carte postale imprimée, dit-il, pour le jour de l'an juif de l'année dernière. On voit sur cette carte un coq sacrificatoire marqué d'un swastika et portant un portrait du chancelier Hitler.

L'hebdomaire affirme que le tzar Nicolas II a été victime d'un complot juif semblable à celui qui est tramé contre le chancelier Hitler. Il préconise ensuite une campagne pour réduire à l'impuissance les juifs du monde entier. Il recommande toutefois de ne pas recourir à la violence, qui rendrait la campagne inutile.

Les socialistes français protestent

Ils sont mécontent du project relatif au serivse militaire obligatoire

PARIS.— Les socialistes protestent aujourd'hui, contre le projet que l'état-major général a formé d'allonger l'activité du service militaire obligatoire, afin de compenser la diminution d'effectifs qui résulte du fléchissement de la natalité pendant la grande guerre. Ils s'en prennent particulièrement au général Weygand, chef de l'état-major, et à M. André Tardieu, ministre sans portefeuille. Ils leur reprochent de n'avoir pas fait en sorte que la France ne fût pas réduite à prolonger le service militaire pour compenser cet affaiblissement.

Ottawa retablit des salaires et vote les pensions

La loi rétablissant les anciens salaires des fonctionnaires touchant moins de $1.000 est votée — La loi des pensions comporte une dépense de $42,000,000

OTTAWA,— La chambre des Communes a voté rapidement plusieurs estimés, après-midi.

Le bill rétablissant les anciens salaires des fonctionnaires touchant moins de mille dollards annuellement fut promptement voté après que l'honorable E. N. Rhodes, ministre des Finances, l'eut annoncé sur

des Finances l'eut amendé sur demande du chef de l'Opposition, qui voulut faire limiter à $1,000.000 le montant qui sera affecté au rétablissement des salaires de ces employés. "Le parlement doit conserver son contrôle sur les argents déboursés", dit le très honorable W. L. MacKenzie King.

Le bille complémentaire prélevant un impôt spécial sur le revenu des officiels dont les salaires ne pourraient pas être déduits fut également adopté en quelques minutes, sans discussion. Ce bill est semblable à celui de l'an dernier affectant les salaires des lieutenants-gouverneurs, juges, officiers de l'armée, de la marine et de l'aviation et la gendarmerie à cheval du Canada.

Les anciens soldats ont eu leur tour, à la Chambre des Communes, quand le bill annuel des pensions a été adop té. Ce bill comporte une dépense de $42,000,000. En même temps, l'honorable M. Murray MacLaren, ministre des pensions, a déclaré qu'une loi sera probablement introduite au cours de cette session pour régler des centaines de cas douteux de mariage, et laissé entendre que le Canada finira par avoir des hospices pour les vieux soldats qui n'en peuvent plus.

Lorsque l'item des pensions fut amené sur le tapis, trois ou quatre libéraux réclamèrent du gouvernement une déclaration de politique concernant la question du mariage qui fut soulevée quand la commission des pensions, cette année, exigea des certificats de mariage de tous les pensionnaires. Des centaines de vétérans furent incapables de produire de tels certificats, et leurs pensions furent suspendues. Depuis, ils ont été réinstallés sur la liste, mais leur cas n'a pas été réglé de manière permanente.

"Si cette situation n'a pas de solution satisfaisonte d'ici à peu de temps", dit le ministre, "une loi sera introduite avant la fin de la session pour trancher le cas".

Le ministre, en faisont allusion au travail de la commission des pensions, laissa entendre que les hospices seraient éventuellement construits pour loger les vieux soldats chômeurs ou épuisés.

Le Speaker George Black a déclaré hors d'ordre, hier, une motion proposant d'inclure les comptes du Pacifique Canadien dans la revue annuelle du comité des chemins de fer. Cette proposition fut soumise par M. Fred Hanbury, libéral, de Vancouver-Burrard, mais contestée pour des raisons techniques par l'honorable Hugh Guthrie, ministre de la Justice.

La Chambre soutint la décision du Speaker par un vote de 58 contre 44. Les libéraux et les progressistes s'unirent pour voter contre les conservateurs.

Le but du député de la Colombie-Anglaise était de passer en revue les comptes du C. P. R. à cause de la garantie de $60,000.000 consentie par le gauvernement à cette compagnie, et à cause aussi de la gravité générale du problème ferroviaire.

M. Guthrie déclara que la motion n'était pas dans l'ordre. Le comité fut constituer pour considérer les comptes et estimés du Canadien National, et par conséquent un membre ne peut soumettre un amendement proposant de considérer les estimés d'un système ferroviaire entièrement différent.

L'honorable Ernest Lapointe, libéral, de Québec-Est, représenta: "Si cette attitude est adoptée par le gouvernement, il ne pourra plus y avoir d'amendement à aucune motion de ce genre. L'amendement n'est pas contraire à la motion principale proposant la formation du comité du Canadien National, mais il ajoute quelque chose qui se rattache à son sujet."

"Il ne s'agit pas de discuter l'opportunité d'une enquête dans les affaires du C.P.R.." répondit M. Guthric. "Une telle tnquête pourrait être appropriée, mais je m'en tiens à la procédure établie. Nous trouverons l'occasion au cours de la session, de proposer une telle enquête."

Un éloge au catholicisme

HONG-KONG, Chine,— Le jeune évêque protestant de Hong-Kong, Sir Ronald Hall, soulignant à ses fidèles la nécessité de s'organiser, leur a donné comme exemple l'église catholique et le communisme, l'un et l'autre puissants, selon lui, grâce à leur force de cohésion et à leur discipline.

Un journal de Hong-Kong, le "South China Morning Post", rapporte ses paroles: "Je vous demande de considérer avant tout l'église catholique romaine. Son organisation, vous le savez, est une merveille de puissance, et cette puissance lui vient d'un fort centre de contrôle organisé à Rome et de la discipline et de l'abnégation des différentes congrégations religieuses, dont les Jésuites et les Franciscains sont peut-être les mieux connues. Sa puissance se trouve assurée encore par le haut idéal de célibat qu'elle exige de tous ses prêtres et de ses religieuses. Personne à Hong Kong ne peut manquer d'être frappé de la signification de ce mouvement chrétien universel: français, anglais, italiens, irlandais, américains, etc...... peuvent prendre part tous les dimanches au même culte, parce qu'une langue internationale est employée dans leurs prières et dans leurs instructions. A ceux qui se lamentent de voir l'organisation de notre église d'Angleterre inférieure à la sienne, je voudrais demander s'ils sont prêts à payer cet avantage du prix de la discipline en vigueur avec tant de dévoûment et d'héroïsme dans l'église catholique.

'u xf'-:

Un délegué de l'Espagne au Vatican

Pour la conclusion d'un concordat. — Un modus vivendi. — Rome voudrait un accord sur les biens des Jésuites. — Désir de Madrid.

MADRID, — M. Pita Romero, ancien ministre d'Etat dans le cabinet du premier ministre Lerroux, se rendra à Rome dans quelques jours pour ouvrir des pourparlers en vue d'un concordat espagnol avec le Vatican, a-t-on appris de source officielle.

On a déclaré que tout accord pouvant intervenir ne sera simplement qu'un "modus vivendi" et que l'article 26 de la constitution espagnol, séparant l'Eglise de l'Etat et plaçant les ordres religieux sous le contrôle civil, ne sera pas revisé.

D'après les autorités civiles et religieuses, l'un des principaux points d'un pacte préliminaire avec le Vatican sera un accord concernant les biens des Jésuites en Espagne. Des propriétés évaluées à environ $90,000,000 furent confisquées lors de l'établissement du régime républicain, et l'on dit que d'autres propriétés d'une valeur de $100,000,000 font le sujet de litiges actuellement

L'Eglise est aussi intéressée à recouvrer les archives des Jésuites que le gouvernement confisqua.

On a appris que l'Espagne demandera le droit de veto et de consultation dans la nomination des officiers ecclésiastiques.

MONTREAL, — De retour au Canada, l'hon. Herbert Marler, a vanté avec insistance et délicatesse l'oeuvre des missionnaires de chez-nous auprès des Jajonais, et, en particulier, le zèle des missionnaires Canadiens-français. M. Marler affirme que l'élément missionnaire Canadien a pris la tête au Japon, depuis quelques années, supplantant la priorité des missions de France. Leurs convertis se trouvent jusque dans les hautes classes de la société.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

L'élite des femmes

Dans les conversations animées auxquelles donne lieu, en ce moment, le drame de la politique, j'ai été frappé de l'importance que prennent les femmes. Souvent elles m'ont paru plus promptes que les hommes à saisir l'essentiel, plus clairvoyantes à la fois et plus généreuses. Cela remet toute leur nature en lumière. Je ne vais certes pas ouvrir ici un débat sur l'intelligence des femmes. Mais ce qu'il me sera permis de marquer en passant, c'est que cette intelligence, si vive qu'elle soit, n'aime pas à travailler isolément, quand leurs autres facultés restent dans l'indifférence. L'intelligence des femmes accomplies s'allume au sommet de leur sensibilité. C'est lorsqu'elles sont intéressées ou émues, indignées ou attendries, qu'elles comprennent le mieux; alors, comme on le voit aujourd'hui, elles interviennent avec une droiture d'âme et une rectitude d'esprit qu'on ne peut s'empêcher d'admirer.

Naturellement, je ne parle ici ni des intrigantes, ni des importantes, ni de celles qui, obéissant au plus antique instinct de leur sexe, alors qu'elles croient en représenter le type le plus avancé, ornent d'une admiration servile l'homme au pouvoir, quel qu'il soit, et prennent ingénûment un pauvre diable de ministre pour un vrai vainqueur. Je parle de tant de femmes françaises, fines et fortes, qui, travaillant pour gagner leur vie, ou s'appliquant d'ordinaire aux soins de la vie domestique, tout en gardant en elles quelque chose qui la dépasse, ne se soucient point, d'habitude, de la politique, mais qui, soudain, s'en occupent, parce que c'est cette politique qui les attaque et qui menace de détruire ce qu'elles ont pour mission de conserver. Et comment ne prendraient-elles point parti dans notre débat? Comment ne se déclareraient-elles pas contre tout ce qui nous est dévoilé d'ignoble? Quelle est la première fonction des femmes, sinon de conserver l'ordre dans la maison? N'est-ce pas elles qui murmurent aux enfants les quelques mots dont un homme se souvient toute sa vie? N'est-ce pas elles qui leur transmettent tout bas les consignes d'une race et d'une lignée? Il est peu de grands hommes qui n'aient été les délégués éclatants d'une mère obscure. Ce n'est pas en vain que les femmes, pendant tant de siècles, ont allumé le feu et la lampe. Même alors qu'elles n'entretiennent plus matériellement, comme les vieilles paysannes, l'ardeur d'un foyer, même quand elles n'ont plus, comme les prêtresses d'autrefois, le soin des autels elles n'en gardent pas moins une fonction sacrée: elles conservent l'âme d'un pays, elles préservent son honneur. C'est poussées par ces sentiments profonds qu'elles entrent dans nos discussions. On ne sait pas combien un visage féminin peut devenir beau, quand il exprime avec feu une émotion noble. J'ai vu, plus d'une fois, dans ces derniers temps, des jeunes femmes ainsi animées apparaître soudain comme des guerrières chevaleresques, des Penthésilées ou des Bradamantes; j'ai vu de vieilles dames dont l'expression ordinaire n'est qu'un tissu de douceur prendre tout à coup une autorité souveraine.

On entend encore des gens, quoiqu'ils deviennent de moins en moins nombreux, se féliciter de vivre dans une crise comme celle où nous nous trouvons, parce que, disent-ils, cela rend notre époque intéressante. Voilà une opinion que je ne partage point. M'étant toujours cru capable de fournir moi-même à l'intérêt de ma vie, et ne demandant à la société dont je fais partie qu'une certaine stabilité des conditions extérieures, j'abomine un temps où le désordre matériel empêche et contrarie sans cesse le développement réel de l'homme. Rien n'est beau que la civilisation, j'entends la civilisation véritable, enchantement de l'homme par l'homme. Cependant, il faut reconnaître qu'un temps dramatique comme le nôtre a sa grandeur: il montre les âmes à nu. Les époques d'ordre, au contraire, ont pour suprême prestige de n'offrir partout que des apparences agréables, de couvrir toutes les différentes natures d'hommes d'un charme fallacieux. Maintenant, ces voiles sont arrachés: on aperçoit les caractères à découvert. C'est une impression presque étrange de se promener ainsi, sous le ciel noir, dans une humanité qui se révèle aussi franchement qu'elle pourrait le faire au jugement dernier; on aperçoit distinctement, on reconnait sans erreur les timides, les faibles, les lâches, les forts, les femmes, les généreux.

En ce combat dramatique où nous sommes engagés, tout effort compte, et le plus humble a son prix; dans le champ le plus étroit, dans le coin le plus perdu, une âme noble peut aujourd'hui défendre ses dieux, et comme il se peut que celui qui croit beaucoup faire se démène en vain, il se peut aussi que celui qui lutte obscurément décide de la victoire. Pénétronsnous de l'importance du moment présent. Rendons grand le drame actuel par notre façon de le comprendre. Dans cette élite française nécessaire à notre salut, où chacun peut prendre rang, pourvu qu'on ait ni une âme basse, ni un esprit faux, ni un caractère débile, un rôle insigne appartient aux femmes. Elles ont quelque chose à faire de beaucoup plus pressant que de réclamer le droit de vote et d'entrer à leur tour dans la farce électorale; il s'agit pour elles d'exercer pleinement le pouvoir qu'elles ont toujours eu, celui d'élever, d'animer, d'inspirer les hommes.

Abel Bonnard,
de l'Académie française.

("1934")

Propos de chirurgien

—Ma plus belle opération chirurgicale a été à Carcassone: j'ai coupé les deux jambes à un malheureux; je le croyais perdu; un mois après il était sur pied.

LEGAL

AVANT-GARDE D'YOUVILLE

11 AVRIL 1933—11 AVRIL 1934

Il est des anniversaires qui laissent indifférents, on les enveloppe de silence, ils passent inaperçus. . . Mais quand il s'agit de rappeler à des petits Canadiens français qu'il y a un an qu'ils se sont groupés pour s'initier à manier les armes de la défense nationale qui assurera notre survivance et le triomphe de nos droits, on met tout en oeuvre pour fêter avec éclat un tel anniversaire. Voilà pourquoi, le 11 avril dernier, l'Avant-Garde d'Youville était en liesse. La Survivance a déjà publié les détails de cette fête et nous lui en savons gré reconnaissant; il nous reste à donner le compte rendu de l'année qui vient de s'écouler.

Depuis sa fondation l'Avant-Garde d'Youville a vu ses activités se multiplier. Sa première assemblée eut lieu le 20 janvier 1933. Ce jour-là, 59 membres actifs avaient été recrutés. Le 11 avril 1933, date de sa fondation officielle, 82 membres actifs étaient inscrits au registre. Elle compte actuellement 118 membres actifs répartis en cinq cercles.

Douze assemblées générales furent tenues. Au début—si on excepte la lecture des compositions historiques—nos assemblées générales revêtirent un caractère plutôt récréatif. Mais les avant-gardistes comprirent dans la suite que toute existence bien ordonnée doit avoir son programme de vie dans lequel elle prend sa force et le moyen de marcher sûrement vers le but à atteindre. Ils se firent donc un programm qui détermina à chaque cercle son travail particulier dont il devra faire bénéficier tous les avant-gardistes aux assemblées générales. Voici les sujets qui ont été présentés:

Cercle Jeanne LeBer: Grade I

La prière en famille; les épluchettes; la bénédiction du Jour de l'An; les soirées canadiennes; les danses du terroir; la cabane à sucre.

Cercle Jeanne Mance Grades II et III

Jeanne Mance; la vénérable Mère d'Youville; la vénérable Marie de l'Incarnation; Madame de la Peltrie; Marie Rollet; Marguerite Bourgeois; Madeleine de Verchères.

Cercle Maisonneuve Grades IV et V

Jacques Cartier; Maisonneuve; Champlain; Louis Hébert; Dollard des Ormeaux; Mgr de Laval; Lambert Closse.

Cercle Goutier: Grades VI, VII, VIII

Salaberry; Mgr Langevin; Papineau; Louis-Hippolyte Lafontaine; Sir Georges-Etienne Cartier; Mgr Grandin; Sir Wilfrid Laurier.

Cercle de l'Erable Grades IX, X, XI

Les poètes Octave Crémazie, Pamphile Lemay, Louis Fréchette et Albert Lozeau. (Deux et parfois trois mois sont consacrés au même poète).

Au cours des assemblées on discute souvent sur les moyens à prendre pour corriger notre langage trop souvent défectueux. Des comités de correction de langage furent formés; un chef, élu par les membres, fut chargé de surveiller le langage. Chaque faute fut signalée, corrigée, marquée dans un cahier par le surveillant et rapport en fut présenté à l'assemblée de son cercle. Des joutes de correction de langage mirent souvent les avant-gardistes à l'épreuve.

Mais, notre grand souci, celui vers lequel convergea toutes nos activités fut celui de se monter une bibliothèque. Pour y arriver les avant-gardistes firent une guignolée dans la paroisse dont les objets, vendus en loterie, nous permirent d'acheter quelques volumes canadiens. Pour atteindre le même but un drame, Marguerite Morus, fut joué deux fois par les avant-gardistes. Et maintenant tous les vendredis les avant-gardistes viennent nombreux demander à la bibliothécaire le livre qui leur permettra de faire plus ample connaissance avec le personnage historique à étudier. Et que d'autres avantages ils retireront de ces bons livres! Le rêve de leur première année d'avant-garde est réalisé. . .

Nous ne saurions terminer ce compte-rendu sans faire mention de notre journée de prière, de louanges, et de réparations en l'honneur de l'Année Sainte. Le 14 septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, fut le jour choisi pour faire revivre le souvenir de notre Rédemption. Communion générale, chant de circonstance à la messe, vénération de la relique de la Sainte Croix, prières et cours approprié en classe, chemin de croix solennel, heure sainte prêchée par notre dévoué M. le curé, bref rien n'a été épargné pour que cette journée se gravât à jamais dans le coeur des avant-gardistes comme un mémorial de l'Année Sainte.

Toutes nos assemblées ont été rehaussées par la présence de notre très dévoué président honoraire, M. le curé. Chaque fois il nous a fait le plaisir de nous adresser la parole. Ses conseils pratiques ont aidé au développement intellectuel et moral des avant-gardistes et ils lui en gardent la plus vive gratitude.

Annette Potvin,
secrétaire-générale
de l'Avant-Garde d'Youville.

* * *

RAPPORT FINANCIER DE L'AVANT-GARDE YOUVILLE

Du 11 avril 1933 au 11 avril 1934

Recettes

Cotisations	$ 47.80
Don de M. l'abbé Bérubé, curé de Chauvin	5.00
Don de Mlle Marie-Anne Pelletier	1.50
Loterie	12.65
Séance	60.60
Total des recettes	$127.55

Dépenses

Remis à M. Belhumeur	$ 42.50
Achat de cahiers pour minutes, timbres, etc.	2.85
Un abonnement à la Survivance	2.00
Volumes chez Pigeon	18.50
Location de la salle paroissiale	10.00
Total des dépenses	$ 75.85
En caisse (pour acheter volumes)	$51.70

Albert Cormier,
Trésorier de l'Avant-Garde Youville, Legal.

Dons en nature

Joli coffre-fort, offert au trésorier de l'Avant-Garde par M. le curé Goutier.

Une bibliothèque, gracieusement offerte par le cercle local de l'A.C.F.A. de Legal.

Volumes donnés par

M. le curé Goutier, M. l'abbé Bérubé, M. l'abbé Thibault, M. l'abbé Messier, Rév. Mère Gallant, assistante-générale des Soeurs Grises de Montréal, Rév. Mère Laberge, sup. provinciale, Edmonton Rév. Soeur Beaupré, secrétaire provinciale, Edmonton, Soeur Arcand, Edmonton, les religieuses du Couvent de Legal, M. Delphis Coulombe, président de l'A.C.F.A. de Legal, M. Georges-Léandre Potvin, Mmes Marguerite Ashton et Emile Nault; Mlles Rosa Cormier, Géraldine Massie, Jeannette Vaugeois, Anna Deschatelets, Annette Potvin, Marie-Anne Pelletier, Victoria Protti, Simone Laflamme, Yvette Deschatelets, Cécile Davio, Sylvianne Potvin, Léonie Desrosiers, Edna Casavant, Simone Montpetit, Clara Baert, Eva Deschatelets, Annette Nault, Leona Proulx, Denise Desrosiers, Eva Casavant, Léa Deschatelets; MM. Léo Bougie, Raymond Letourneau, Lionel Larose, Emilien Coulombe, Arthur Coulombe, Georges Bougie, Paul-Emile Desjardins, Elie Lauret et Joseph Nault.

Notre bibliothèque possède en ce moment 125 volumes.

Léonie Desrosiers,
Bibliothécaire de l'Avant-Garde Youville.

Coin des . . . Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

BONNYVILLE

Cercle Lapointe

Vendredi 20 mars, était bien attendu par le cercle Lapointe. A l'assemblée précédente il avait été proposé et accepté d'avoir un concours de géographie en français dans le but de nous apprendre les termes en français.

Un grand nombre de questions furent demandées par chaque côté et souvent les soldats ne pouvaient répondre à la question, parce qu'ils ne savaient pas l'expression française ce qui nous montre la grande opportunité de pareils combats.

Nous avons eu le grand honneur de voir le R. P. Pratt, du Cap-de-la-Madeleine, prédicateur de la retraite de Bonnyville, assister à notre assemblée. Il nous félicita de notre bon travail et nous encouragea par de bonnes paroles à continuer de bien apprendre notre langue.

Il fut proposé et secondé de faire une composition sur le héros national qui nous aurait le mieux plu pour la prochaine assemblée.

Cercle Sainte-Thérèse

M. le président étant absent pour cause de maladie, Mlle Marguerite Verrier, deuxième conseillère, a présidé notre assemblée.

Après sa prière et la lecture des minutes nous avons procédé de suite à la lecture des compositions sur Jacques Cartier. Voici la composition de Mlle Berthe Verrier, grade III, qui nous a bien intéressée.

Jacques Cartier est parti de France pour faire son premier voyage au Canada au mois d'avril 1534 avec deux petits bateaux. Il est arrivé au Canada par la baie des Chaleurs. Il a visité le Golfe Saint-Laurent ensuite il est retourné en France. Jacques Cartier est revenu au Canada une deuxième fois en 1535 avec trois bateaux cette fois. Dans son deuxième voyage il a visité les villages Indiens qui sont maintenant les belles villes de Québec et Montréal. Jacques Cartier s'est fait aimer de tous les Indiens.

Notre assemblée s'est terminée par "O Canada".

Cercle Notre-Dame des Victoires

La semaine dernière, nous avions le plaisir d'assister à un débat d'histoire du Canada, préparé par le Cercle des Martyrs Canadiens. Cela nous avait très intéressé, sans compter tout ce dont nous avons eu l'occasion d'apprendre.

Nous voulons, cette semaine voir si nous pouvions imiter les plus grands. Chacun des 32 membres de notre cercle avait préparé deux questions sur notre histoire. C'était fort intéressant de voir, pendant la semaine, les papiers contenant les deux questions circuler vers les capitaines. Aussi nous étions tous anxieux de voir arriver le moment de notre assemblée, laquelle fut un vrai succès. La victoire resta au côté ayant M. Emile Vallée pour capitaine.

Après avoir passé une heure des plus agréables, on termina l'assemblée par la prière.

Couvent de l'Assomption

Cercle de l'Assomption

Le 27 avril fut pour nous une journée d'Avant-Garde. Le matin toutes les avant-gardistes assistent à la messe; le chant sacré est fourni par elles et accompagné par Marcelle Pepin.

Dans l'après-midi, une heure complète est consacrée à la réunion générale de toutes les membres. A cette assemblée nous sommes honorées de la présence du R. P. Routhier, O.M.I., de notre bon curé, M. l'abbé J. R. Ketchen, et de M. le secrétaire de l'A.C.F.A., M. L. Belhumeur. Chaque cercle doit représenter d'une manière quelconque soit sa patronne, soit son titre.

La séance est ouverte par un hymne à la Vierge de l'Assomption, chanté en choeur par les membres présentes et accompagné par Mlle Madeleine Beauchemin. Un résumé des assemblées générales tenues depuis décembre est lu.

Le premier cercle au programme fut celui de Marie Rollet. Les membres nous font connaître leur patronne dans une récitation historique (rendue par Mlle Otilia Duperron) intitulée: "Marie Rollet, la première canadienne". L'on rapporte que cette dernière était excellente cuisinière, et un groupe d'élèves (désirant imiter cette grande qualité) préparent certains mets que voici: Un plat de saumon froid. Mlles Léa Paquette et Jeanne Bastide; une salade aux fruits, Mlles Jeanne Julien et M. C. Barbeau; sandwiches, Mlles M. Molyneaux et S. Chauvet; bagatelle, Mlles Florence Ouellette et Eglande Dubord. Elles mettent ainsi en pratique les leçons d'enseignement ménager données au cours de l'année. Nous ne voulons pas oublier que Marie Rollet parlait le cris et alors Mlle Elsie Callison nous a charmés en chantant "Ave Maris Stella" en cris.

Le cercle Laure Conan présente ensuite son travail. La présidente, Mlle L. Nadeau adressa la parole. Les membres de ce cercle avaient toutes fait des compositions traitant de sujets historiques représentant ainsi Laure Conan, auteur. La lecture de quinze compositions aurait duré trop longtemps. Donc cinq seulement sont lues par tirage au sort. Inutile de mentionner comme elles sont belles; aucun doute Laure Conan ne les dédaignerait pas: Dollard des Ormeaux" par Mlle Thérèse Beauchemin; "Madeleine de Verchères" par Mlle Thérèse Vallée; "La première messe au Canada" par Mlle Thérèse Barry; "Jeanne LeBer" par Mlle Florence Durocher et "Laure Conan" par Mlle Paulette Crévolin.

Le cercle Carillon s'exécute à son tour. Les élèves veulent nous donner une représentation d'un combat de Carillon, mais ne pouvant pas être 3000 Français contre 15000 Anglais, elles gardent tout de même la proportion: Mlle Yvonne Diamond fait face à cinq autres élèves qui composent le camp anglais—dans un combat d'Histoire du Canada sur la domination française. Le camp français remporta la victoire avec une moyenne de 99 p. 100 tandis que le camp anglais ne conserve qu'une moyenne de 92 p. 100.

Nous avions hâte de voir ce que le cercle **Marthe Sasseville** (les petites) allaient nous montrer. Mlle Rita Philion, la présidente, dans son petit discours dit, qu'ayant à préparer plusieurs choses, son cercle n'avait pas eu le temps de "composer" une petite causerie sur la patronne du cercle. Donc elles se sont proposées de chanter plusieurs petites chansons canadiennes. Le chant est alors dirigé par Mlle F. Northcote. Nous souhaitons à toutes les chorales une aussi bonne directrice. Vous auriez dû voir aussi avec quelle gaieté elles nous ont chanté: "Alouette. . . Vive la Canadienne", etc., etc.

Enfin la présidente félicite et remercie les Avant-Gardistes de la mercie les avant-gardistes de la bonne volonté qu'elles ont montrée en assistant nombreuses à la sainte messe, puis en préparant si bien l'assemblée présente. Elle dit que cette réunion est la dernière de l'année, vu les divers examens qui approchent. Toutefois l'association doit demeurer quand même. C'est pourquoi deux résolutions sont proposées, secondées et acceptées:

1. Etude appliquée et conduite irréprochable afin d'obtenir du bon Dieu le succès que nous désirons dans nos examens de fin d'année.

2. Le mois de mai est consacré à la sainte Vierge, patronne de notre cercle général. Donc, assistance à la messe deux fois la semaine: le samedi et un autre jour où il conviendra à chacune.

Une des membres ajoute la proposition suivante: un pique-nique pour le 24 mai. Cela fut approuvé naturellement. Une semaine avant ce jour les officières générales se réuniront pour l'organisation de ce pique-nique.

Pour terminer, nos distingués visiteurs nous disent quelques mots. Ils nous exhortent à continuer notre oeuvre, à être de ferventes chrétiennes, car si nous sommes de véritables chrétiennes, nous n'aurons pas à craindre pour la survivance de la langue chez nous.

Doris Kirk,
secrétaire générale.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

La réunion d'Avant-Garde tenue au cercle Sainte-Anne le vendredi 27 avril a donné le compte rendu suivant.

Cette assemblée a lieu sous la présidence de M. François Dusseault. La directrice du cercle et tous les membres actifs du cercle sont présents à cette heure nationale.

Après la prière, Mlle Germaine Challer, secrétaire, fait la lecture des dernières minutes lesquelles sont ensuite adoptées sur la demande de Mlles Henriette Martel et Madeleine Pariseau.

Mlle Noëlla Morin nous fait le plaisir de commencer le programme par le chant "A l'école du bas-âge".

La surprise que nous cause M. Jean-Louis Dumont n'est pas des moindres. Avec coeur et âme il déclame la poésie: "Quand on est Canadien". Oui, quand on est Canadien on revendique ses droits, c'est ce à quoi se préparent nos avant-gardistes d'aujourd'hui afin d'être les dignes successeurs de nos aïeux.

Mlle Noëlla Morin nous intéresse ensuite par la lecture de sa composi-

(Suite page 7)

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

DEUXIEME PARTIE

DOMINATION ANGLAISE

LA CONSTITUTION EST SUSPENDUE

(Suite)

Qu'on ne dise pas que l'Angleterre pardonnait parce que c'était la première offense. A-t-elle pardonné aux patriotes haut-canadiens leur première offense? Non. C'est parce que le mouvement haut-canadien, comme celui de 38 au Bas-Canada était nettement insurrectionnel.

Quelles raisons pouvons-nous avoir de juger nos pères plus sévèrement que ne l'a fait l'Angleterre.

II. C'est une erreur grossière, que d'affirmer que les patriotes ont été **excommuniés**.

L'excommunication ne peut s'encourir que de deux manières:

a) En commettant une faute nettement spécifiée par le droit canon comme comportant une excommunication,

b) En commettant une faute grave, contre laquelle le supérieur légitime aurait fulminé une sentence d'excommunication.

Or aucune des fautes imputables aux patriotes de 37 aussi bien qu'au patriotes de 38 ne comportait d'excommunication de droit commun, ni n'a provoqué d'excommunication spéciale de la part des évêques des rebelles.

Certains patriotes, morts les armes à la main, ont été privés de la sépulture ecclésiastique, peine bien différente de l'excommunication. D'ailleurs cette peine semble ne leur avoir été imposée, moins pour les punir eux-mêmes que pour effrayer ceux qui auraient été tentés de les suivre.

106. Quel fut le sort des révoltés de 1838?

La répression fut bien autrement cruelle qu'en 1837.

a) Les volontaires loyalistes avaient juré que pas une seule maison rebelle ne serait laissée debout. Des centaines de fermes, surtout dans le comté de Laprairie, furent saccagées et rasées par le feu. Dans ces représailles, combien d'innocents furent confondus avec les coupables?

b) Les prisons, vidées par l'amnistie de Durham, se remplirent de nouveau et l'on vit se dresser la potence.

Cent huit accusés furent déférés en cour martiale. Neuf furent acquittés et 99 condamnés à la peine de mort.

Sur ce nombre, 12 furent exécutés, 58 furent déportés en Australie et 29 virent leur sentence commués en libération conditionnelle.

c) Parmi les 12 qui furent exécutés, 6 pouvaient à la rigueur être considérés comme des meurtriers ou du moins comme complices de meurtre. Nicolas et Daunais avaient fusillé le loyaliste Chartrand, qu'ils regardaient comme un espion. Robert, Hamelin et les deux frères Sanguinet avaient causé la mort d'Aaron Walker à la Tortue; mais Cardinal, Duquette, Decoigne, Narbonne, Hindelang et le chevalier de Lorimier étaient des citoyens sans reproche, qui n'étaient coupables que d'avoir cédé à l'exaltation d'un patriotisme sincère.

107. Le Haut-Canada a-t-il pris part aux troubles de 1837?

Oui, les excès du Family Compact et les tergiversations du Parlement impérial avaient également dégoûté la population du Haut-Canada. William Lyon-MacKenzie fit l'oeuvre de Papineau parmi ses compatriotes de la province supérieure, et prépara un mouvement, qui devait coïncider avec celui de Québec.

Il réussit à rallier quelques centaines de mécontents et marcha à leur tête sur Toronto, espérant s'emparer de la capitale, à la faveur d'un coup de main.

Il est à remarquer que pour eux, il ne fut jamais question de défensive, mais que du premier coup, ils prirent l'offensive. Ils voulaient évidemment s'emparer du gouvernement.

L'organisation et les ressources des patriotes haut-canadiens étaient à peu près nulles. La marche de MacKenzie sur Toronto se termina, le 5 décembre 1837, par une déroute pitoyable.

L'agitateur réussit à s'enfuir aux Etats-Unis, d'où pendant plusieurs mois, avec l'aide des "sympathiseurs américains" il suscita plus d'une incursion à main armée sur le territoire du Haut-Canada, mais sans succès.

L'échafaud fut dressé à Toronto comme à Montréal. Vingt patriotes y montèrent et 83 furent déportés aux Nouvelles Galles du sud.

Plus des deux tiers de ces condamnés étaient des citoyens américains.

III. Dans l'appréciation de ces querelles de race, c'est un danger pour tous de se laisser inspirer par ses sympathies personnelles, plutôt que de s'en tenir strictement aux dictées de la froide raison.

De même qu'il ne serait pas juste pour un Anglo-canadien de condamner les patriotes sur toute la ligne, parce qu'ils se sont montrés les ennemis de sa race; il ne serait pas juste non plus pour un Canadien français d'absoudre les patriotes sans réserve, soit parce qu'ils sont ses frères, soit parce qu'ils ont eu le rôle de victime, soit encore parce qu'ils ont fait preuve d'une énergie et d'un courage remarquables.

IV. Ce serait une injustice impardonnable, pour les uns ou pour les autres, que d'insister à plaisir sur les quelques excès commis par les patriotes, pour pouvoir leur prêter une allure de bandits.

Il faut être simplement idiot pour s'imaginer que de pareils conflits peuvent se régler à coups de mouchoir, et qu'un homme cesse d'être un caractère pacifique, si l'on parvient jamais à l'exaspérer et à le faire sortir une seule fois de ses gonds.

Les seuls bandits, que l'on pourrait signaler dans cette aventure, seraient ces chefs improvisés de la dernière heure, qui semblent avoir été payés pour exciter les patriotes au combat et qui les ont lâchement abandonnés au premier symptôme de défaite.

V. C'est encore une injustice incompréhensible que de traiter de fous les patriotes de 37 "parce qu'ils osèrent résister à l'armée anglaise avec des vieux fusils, des fourches et des bâtons. . ."

a) Résister n'est pas conquérir, et certaines victoires morales peuvent s'obtenir autrement que par des victoires militaires. Tous les martyrs de la liberté le savent.

b) Les soldats de Colborne n'étaient qu'une misérable fraction de l'armée anglaise et les événements ont assez prouvé qu'ils n'étaient pas invincibles.

c) Les patriotes de 37 n'ont eu ni le temps, ni la chance de se pourvoir d'armes convenables; ils étaient bien forcés de se contenter des armes qu'ils avaient. N'auraient-ils eu que leurs poings, ils devaient s'en servir, s'ils se croyaient en cas de légitime défense.

Sans doute, les patriotes de 38 ne peuvent invoquer les mêmes excuses; mais pourquoi les appeler des fous? Contentons-nous plutôt de dire qu'ils ont été un moment affolés par leurs propres malheurs et par ceux de la patrie canadienne.

109. Que faut-il penser en définitive du "crime" des patriotes?

D'abord, nous le répétons, il faut distinguer entre les patriotes de 37 et ceux de 38, parce que leur geste n'a pas le même caractère.

I. Les patriotes de 38, considérés comme groupe ne sauraient être justifiés.

Délit. Ils ont évidemment manqué à leur serment d'allégeance. Ils n'ont pas simplement cédé à une explosion d'aigreur; ils ne se sont pas bornés à protester contre une loi en particulier ou à résister à certains représentants de l'autorité; mais ils ont proclamé la déchéance de l'autorité ellemême et attenté de renverser par la force des armes le gouvernement établi, et cela sans motifs acceptables et sans espoir de succès.

Ils se sont rendus coupables du **crime de haute trahison.**

II. Le cas des patriotes de 37 est loin d'être le même.

Délit. Entraînés par la passion, ils ont commis une lourde erreur de jugement; ils ont résisté les armes à la main à certains représentants de l'autorité; ils voulaient sans doute forcer le gouvernement à modifier ses procédés; mais ils n'ont jamais songé à renier leur souverain ou à renverser son trône.

Ils ont troublé la paix du pays par des émeutes sanglantes; mais ils ne sont pas coupables de haute trahison.

Pour constituer une insurrection proprement dite, la violence et l'effusion du sang ne suffisent pas; il faut avant tout:

a) Vouloir renverser le pouvoir établi et lui en substituer un autre.

b) Il faut ensuite passer du désir à l'acte et prendre ostensiblement l'offensive.

c) Enfin, comme toute insurrection d'une partie de la population contre le pouvoir établi ne peut se régler en un clin d'oeil, il faut un chef reconnu de tous les insurgés.

Or, il n'a jamais été prouvé que les patriotes, dans le cours de l'année 1837, voulaient renverser le gouvernement légitime et lui en substituer un autre. Il n'a jamais été prouvé que les patriotes avaient fait plus que de se défendre contre ceux qu'ils regardaient comme d'injustes agresseurs. Enfin, Papineau était le seul chef reconnu de tous; tous les autres n'ont été que des chefs improvisés, des chefs d'occasion. Et Papineau s'est ouvertement opposé à la prise d'armes.

Il n'y a donc pas eu d'insurrection véritable en 1837.

* * *

Cinquième époque

LA CONSTITUTION EST SUSPENDUE

110. Quelle fut la pire conséquence des troubles de 37 et 38?

Ce fut sans aucun doute le retrait d'un seul coup des libertés politiques, garanties par l'Acte constitutionnel.

En effet, le 10 février 1838, le Parlement impérial suspendit la constitution et établit, comme forme de gouvernement le "Conseil spécial".

Le 5 avril 1838, les 23 membres du nouveau conseil étaient nommés par proclamation royale et convoqués pour le 10 du même mois. Le peuple n'eut rien à voir dans ces nominations. Les onze Canadiens français, qui étaient censés nous représenter dans ce conseil, avaient été choisis, pour la plupart, parmi les amis reconnus de l'exécutif.

(à suivre)

Le Canada ne peut prospérer sans que l'élément français soit légitimement satisfait de la place qui lui est accordée dans la vie collective du pays.

Professeur W.-F. Osborne.

La Survivance

Nous n'avons pas au Canada une nation, mais bien deux,—deux peuples, deux civilisations, deux Canadas: l'un français et l'autre anglais.

Professeur A.-L. Burt.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Directeur-Gérant: R. P. Gérard Forcade, O.M.I.

Vol. VI. — EDMONTON, ALBERTA, LE 9 MAI 1934 — PAGE 3

Sujet de méditation

La radio d'Etat, depuis plusieurs semaines, est l'objet de virulentes attaques déclanchées par des fanatiques qui ne peuvent tolérer l'emploi du français dans les programmes irradiés à travers tout le Canada.

C'est entendu! Les Canadiens-français n'auront jamais la paix, tant qu'il se trouvera des esprits étroits et ignorants pour leur reprocher leur tenacité à demeurer français envers et contre tous.

En gardant leurs qualités ethniques, les Canadiens français affirment ainsi leur entité distincte. Ils ne veulent pas se fondre dans un "melting-pot" d'où ils sortiraient ni français ni anglais.

D'autre part, dans certains milieux anglo-saxons, on commence à comprendre que les Canadiens français sont au Canada pour y rester, en gardant leur langue et leur foi. M. G. Pelletier du "Devoir" note ce fait dans un récent article intitulé " A foolish cry":

* * *

"Quelques types d'esprit assez court ont, soit fanatisme, soit manque d'intelligence, protesté l'autre jour devant une commission parlementaire, à Ottawa, contre l'emploi du français à la radio dans les programmes irradiés par la radio d'Etat. L'un d'eux a dit que le français est franchement détestable et un autre, que la masse des gens de sa province ferment leur poste récepteur sitôt qu'ils entendent le moindre mot qui n'est pas de l'anglais. De façon incidente, le **Journal** d'Ottawa qualifie comme il convient la théorie de ceux qui ne veulent au pays qu'une seule langue. "**One language**". Il y a eu la semaine dernière à Ottawa un concours entre troupes de théâtre formées d'amateurs. Un Anglais, M. Grein, venu d'outre-mer expressément pour désigner les gagnants, a dit chaque soir à l'assistance ce qu'il pensait de chaque pièce jouée et de ceux qui l'avaient interprétée. Voici ce que le **Journal** écrit à ce sujet: "**Lorsqu'il s'est trouvé à décider, au cours du Drama Festival présenté au Petit Théatre, de la valeur des représentations françaises, M. James T. Grein, d'Angleterre, a parlé français; et au dire de la presse**"M. Grein a parlé français avec la même grâce élégante, le même charme et le même ton d'analyse qu'il avait manifestés les deux soirs précédents, alors qu'il avait parlé en anglais". **Il y a là un trait susceptible de fournir matière à réflexion à plusieurs d'entre nous. Ce cri: "One language" est stupide ("The cry: "One language" is a foolish cry") il ne démontre que l'incapacité de certaines gens à apprécier ce qui fait partie de la culture ordinaire**". Sujet de méditation pour le **Telegram** de Toronto et les fanatiques de l'ouest. Mais sont-ils susceptibles d'apprendre quoi que ce soit et de se cultiver?"

M. L.

Bravo Winnipeg !

Ceux qui, comme nous, suivent avec une sympathie toute fraternelle les luttes héroïques que mènent les Franco-Manitobains pour la conservation de leur langue et de leurs traditions françaises se réjouiront sans aucun doute du succès bien concluant que vient de remporter à Ottawa le **Cercle Molière**, de Winnipeg,

Ce cercle dramatique a été proclamé samedi soir, à l'issue du **Festival du théâtre**, organisé par le gouverneur général du Canada, Lord Bessborough, lauréat de tous les groupes de langue française qui ont participé au concours.

C'est là un succès d'autant plus éclatant qu'on sait dans quelles conditions pénibles les Franco-Manitobains doivent se débattre afin de conserver leur héritage français. Ce témoignage, que viennent de recevoir nos frères de Winnipeg, prouve que ceux-ci ont non seulement conservé le verbe précieux que leur ont légué nos ancêtres communs mais qu'ils s'en servent au dire même des juges du concours dramatique — de façon impeccable et même élégante. La pièce d'Eugène **Brieux** — **Blanchette** — qui a valu la palme au **Cercle Molière**, est une courageuse satire de l'instruction obligatoire, satire qui dut paraître singulièrement émouvante dans la bouche de ces Manitobains qui eurent si souvent à lutter et qui luttent encore chaque jour pour garder leurs écoles françaises.

* * *

Nous nous réjouissons et nous remercions nos frères du Manitoba de cette cinglante leçon qu'ils infligent aux Orangistes, qui, sans aucun doute, verdiront de dépit en apprenant que le gouverneur général du Canada a rendu hommage lui-même à la langue des Manitobains français et à la connaissance parfaite que ceux-ci ont de cette langue.—

LE DEVOIR.

Les Cours de français de Trois Pistoles

Dans une brocurette d'une quinzaine de pages, l'Université de l'Ouest ontarien (University of Western Ontario) expose le fonctionnement du cours théorique et pratique de français qu'elle instituait l'année dernière à Trois-Pistoles, sur l'estuaire du Saint-Laurent, pour les mois d'été, à l'intention des élèves de son enseignement des langues romanes, et elle annonce pour la période allant du 5 juillet au 30 août la session de cette année.

Suivi l'année dernière par 23 étudiants des deux sexes âgés de 18 à 25 ans, ce cours comprend des leçons de vocabulaire, de grammaire et de phonétique données le matin dans une école de l'endroit par M. H.-E. Jenkin, professeur à l'Université, avec le concours de conférenciers bénévoles recrutés sur place, et la conversation courante pratiquée le reste de la journée avec la population permanente ou transitoire.

* * *

Le recteur ou "président" de l'Université, M. W. Sherwood Fox, dit dans l'avant-propos de la brocurette dont nous parlons:

"On nous interroge à tout moment sur la qualité du parler canadien français, et il en est même qui croient que c'est un patois inintelligible, partiellement composé d'indien. Pour se dépouiller de ce préjugé absurde, il suffira de visiter quelque gros bourg du Saint-Laurent, en ayant soin de prendre contact avec la classe moyenne et la classe dirigeante. On constatera que le français parlé par cette population est du français non seulement authentique mais des plus honorable. Cette langue, par rapport au français de France, est quelque chose comme l'anglais de l'Amérique du Nord par rapport à l'anglais d'Angleterre. Et l'on ne saurait certes proscrire catégoriquement la langue des classes instruites, disons d'Ontario ou des Etats centraux du littoral atlantique, pour cela seul qu'elle n'est pas tout à fait identique à celle qui se parle dans le Buckinghamshire ou dans l'agglomération londonienne. Le français canadien est grammatical et correct (grammatical and correct), agréable à l'oreille, exempt des nombreuses fautes de syntaxe et de prononciation qui trop souvent déparent la langue du peuple en France même. Résumons donc en disant que celui qui entend le français de Trois-Pistoles entendra également celui de Paris, où il n'aura non plus aucune peine à se faire entendre."

Ce jugement plein de sens est celui que portera sur le parler du Canadien-Français tout Canadien anglais cultivé et quelque peu bienveillant.

* * *

Trois des élèves de l'année dernière, Jack Holmes, Leah Jones et Ruby Stauffer, expriment sur la population de Trois-Pistoles des sentiments qui, au dire du recteur, sont partagés par tous ceux qui eurent comme eux l'avantage de loger chez l'habitant.

M. Holmes écrit que son séjour de Trois-Pistoles a donné à ses études de français un intérêt humain, en ce que la connaissance de cette langue non seulement lui permettra un jour ou l'autre de "discuter avec un douanier de Cherbourg", mais le fait dès maintenant "pénétrer dans la vie sociale d'un des villages les plus charmants du Canada tout entier". J'étais allé à Trois-Pistoles", dit-il, "surtout pour y étudier l'histoire et l'organisation sociale du Canada français. Cette petite paroisse du Saint-Laurent m'a révélé un type d'existence plus séduisant pour l'imagination que tout ce qu'on en pourrait lire dans Louis Hémon ou dans Adjutor Rivard. Tant qu'on ne connait par les Michaud, on ne soupçonne pas la gentillesse du Canadien-Français (of the Canadian)".

Mademoiselle Jones dit un mot du paysage et elle ajoute: "Egalement caractéristique de la province de Québec, l'hospitalité qui nous fut témoignée par tout le monde: l'aimable maire qui nous souhaita dans un sourire et un salut la plus sincère des bienvenues, la famille qui me traita tout de suite comme un des siens, le pittoresque chef de la fanfare, le bon curé lui-même."

Miss Stauffer n'est pas moins enthousiaste.

Il ne faudrait pas croire que de tels témoignages changeront quoi que ce soit à l'opinion qu'une partie du Canada anglais se fait du Canada français: pour l'Anglais moyen, la supériorité de sa race ne consiste-t-elle pas précisément dans son inconscient parti-pris de ne rien vouloir connaitre des autres races?

* * *

Ils n'en sont pas moins précieux à recueillir, en ce qu'ils nous réconcilient un peu avec nous-mêmes et que, d'autre part, ils nous confirment dans l'opinion qu'il y a du bon monde partout.

Gens pratiques, les directeurs du cours de vacances de Trois-Pistoles nous permettront bien de noter que la semaine de pension des élèves est portée cette année de $6 à $7. Cela, c'est du tangible. Lavisse a raconté dans une de ses allocutions de Nouvion-en-Thiérache comment un intelligent étudiant s'y prit pour restaurer malgré eux l'autorité de ses parents, en train de le gâter. L'"Université of Western Ontario" a-t-elle compris qu'il ne fallait pas laisser la sympathique population de Trois-Pistoles exagérer encore la réputation de bonasserie du Canada français en hébergeant gratis, ou presque, les jeunes Anglais qui lui font l'honneur de lui demander l'hospitalité? Il faudrait l'en remercier.

(L'Ordre) Olivier ASSELIN

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE

CHAPITRE DOUZIEME

SOUS LA DIRECTION DU P. REMAS

1865 - 1868

(Suite)

On connait le fameux accident qui arriva au passage de la Saskatchewan, près de Fort Carlton, le 13 août: un boeuf du métis Duquette se noya et tout ce qui se trouvait sur sa charrette tomba à l'eau; malgré toutes les recherches, on ne put retrouver une caisse de Mgr Grandin, contenant les objets les plus précieux qu'il apportait d'Europe, notamment un calice et un ciboire donnés par Pie IX, plusieurs ornements sacerdotaux et pontificaux, une belle mitre offerte par le clergé de Marseille, huit ou dix montres, une copie de la Notice sur la Mission de l'Ile-à-la-Crosse qui devait remplacer celle que le feu avait détruite, etc. Fut perdue aussi une caisse d'outils du Frère Leriche, avec . . . son violon!

En cet endroit, la nombreuse caravane de Mgr Grandin—il amenait avec lui seize nouveaux missionnaires—se divisa: une partie se rendit avec l'Evêque lui-même à l'Ile-à-la-Crosse, tandis que l'autre continuait sa route le long de la Saskatchewan. A St-Paul des Cris, la caravane se subdivisa encore, une partie devant aller au Lac la Biche, et l'autre à Saint-Albert, où elle arriva le 5 septembre. Ce dernier groupe comprenait: le P. Fourmond, prêtre postulant; les Frères Doucet et Blanchet, scolastiques; et les Frères convers Alexandre Lambert et Paul Gréneau.

Quelques jours plus tard, le P. Fourmond allait tenir compagnie au P. Rémas, le solitaire du Lac Sainte-Anne.

Cependant Mgr Grandin était attendu lui-même à Saint-Albert, dans la deuxième quinzaine d'octobre. Les PP. Rémas et Fourmond s'y rendirent, pour se trouver à sa réception. Laissons la parole au P. Rémas.

"Le 19 octobre, je quittai la Mission du Lac Sainte-Anne pour me rendre à Saint-Albert, dans la compagnie du cher Père Fourmond. Monseigneur y arriva le 25 octobre. Journée bien mémorable pour tous, mais plus particulièrement pour les missionnaires.

"Le matin, avant le lever du soleil, nos chrétiens, le fusil à la main et montés sur leurs plus beaux coursiers, allèrent en compagnie d'un prêtre à la rencontre de Sa Grandeur, campée à une petite distance. Pendant ce temps les cloches retentissaient et la vallée entendait pour la première fois l'écho du canon. Obligé d'attendre à la porte de l'église pour y recevoir Sa Grandeur, et lui adresser la parole, j'aurais bien mieux aimé aller me jeter plus vite entre ses bras que d'être condamné à remplir une fonction à laquelle je n'entendais rien, celle de complimenter un évêque. Le moment arriva enfin. Déjà vivement impressionné, quand je vis Monseigneur proche de moi, j'allai me jeter à ses genoux, au lieu de me tenir à mon poste. Il me vint cependant à l'idée d'y retourner. . . mais je ne savais trop ce que je lui disais. Sa Grandeur officia pontificalement: nous nous tirâmes comme nous pûmes des cérémonies, que personne ne savait, et que les lieux ne favorisaient nullement". Quiconque connait la chapelle primitive de Saint-Albert, changée tout à coup en cathédrale, peut se rendre compte de ce qui arriva. Mgr Grandin était grand, et les poutres de la chapelle assez basses: quand donc Sa Grandeur arriva à la première poutre, il la heurta avec sa mitre, et la mitre tomba par terre, non sans exciter la gaieté des assistants, surtout du P. Leduc, qui faisait l'office de diacre et de sous-diacre.

En poursuivant la lecture de la lettre du P. Rémas, nous y apprenons que deux jours après—Mgr Grandin était arrivé le dimanche matin—Pères et Frères se mirent en retraite. Les circonstances obligèrent à se contenter de quatre jours. La clôture eut lieu le dimanche suivant, solennité de la Toussaint. Ce jour-là, les novices commencèrent leur noviciat, et, le lendemain, les autres Pères ou Frères reçurent leur obédience. Pour ce qui concerne la Mission de Sainte-Anne, le P. Rémas la quittait pour aller au Lac la Biche, où le P. Végreville se trouvait seul, et le P. Leduc allait prendre la place du P. Rémas au Lac Sainte-Anne.

Pour clore ce chapitre, transcrivons ici la description que faisait Mgr Grandin de la Mission du Lac Ste-Anne à cette date.

"A 40 milles de Saint-Albert, écrit-il dans ses **Notes sur les commencement du diocèse de Saint-Albert**, se trouve la mission de Sainte-Anne. C'est la plus ancienne de tout le vicariat. . . et aussi la plus complète sous le rapport temporel. Elle comprend une petite église suffisante et une maison spacieuse bien distribuée, facile à habiter, et plusieurs dépendances utiles. Cependant toutes ces constructions sont usées, pourries, menaçant ruine, et ont besoin d'être grandement réparées ou même renouvelées. La population chrétienne se compose d'à peu près 300 métis, et d'autant d'Assiniboines, dont la moitié chrétiens et l'autre moitié protestants ou infidèles".

* * *

CHAPITRE TREIZIEME

VERS L'ABANDON

d'octobre 1868 à octobre 1886

La période de dix-huit années, que nous nous proposons de raconter dans ce chapitre, est à la fois la plus obscure et la plus triste de l'histoire de la mission du Lac Sainte-Anne. Après avoir été elle-même un demi-abandon, elle aboutira à une décision d'abandon complet. . . mais, disons-le tout de suite à une décision d'abandon qui aura pour effet une résurrection!

Dans son History of the Catholic Church in Central Alberta, Mgr Legal se contente de cinq lignes pour toute cette période, nommant quelques-uns des missionnaires qui desservirent alors la mission, et ajoutant: "Il serait trop fastidieux de relater en détails les divers incidents qui marquèrent cette longue succession d'années" (p. 14). Ce n'est donc pas dans son livre que nous trouverons les renseignements que nous pouvons désirer. En fait, les sources que nous avons entre les mains se réduisent à peu près uniquement à deux: le registre du Lac Sainte-Anne et les délibérations du Conseil Vicarial pour cette époque-là; à quoi nous devons ajouter cependant quelques passages de lettres ou de rapports publiés dans les Missions des Oblats.

Les missionnaires en charge

Pendant ces dix-huit années, nous trouvons onze Pères Oblats successivement ou conjointement en charge de la Mission du Lac Sainte-Anne, desquels quatre le furent deux fois.

En voici l'énumération:

le R. P. Leduc, de novembre 1868 à avril 1869;

le R. P. Fourmond, de novembre 1869 à octobre 1873;

le R. P. Dupin, de novembre 1873 à mars 1874; le R. P. Fourmond, de mai à août 1874;

les RR. PP. Dupin et Bourgine, d'août 1874 à avril 1875;

le R. P. Végreville d'avril 1875 à août 1877;

les RR. PP. Brunet et Trouze, de septembre 1877 à juillet 1878;

le R. P. Végreville, de septembre 1878 à mars 1880;

le R. P. Trouze, de fin mars 1880 à fin août 1880;

le R. P. Grandin, de septembre 1880 à fin-août 1883;

le R. P. Blais, de septembre 1883 à février 1884;

le R. P. Blanchet, de mars 1884 à septembre 1885;

le R. P. Tissier, de septembre 1885 à octobre 1886.

Quelques autres Pères aidèrent ou suppléèrent en passant ceux que nous venons de nommer, tels les PP. André et Scollen.

Si aux treize Pères que nous venons de nommer, qui séjournèrent plus ou moins longtemps au Lac Sainte-Anne, nous ajoutons les PP. Lestanc, Rémas, Dauphin, M. Beillevaire et Mgr Grandin, qui y firent en passant quelques actes du saint ministère, nous arrivons au chiffre de dix-huit prêtres pour ces dix-huit années!

(à suivre)

L'esprit de la Confédération

La vie politique de notre Canada semble parfois manquer tellement de caractère national que l'on est en droit de se demander de quel principe elle découle.

Sur ce vaste continent, l'on sait que deux races, destinées à vivre côte à côte, ont établi la constitution d'un Canada fédératif et officiellement bilingue. L'article 133 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord proclamait la langue française langue officielle du Canada au même titre que la langue anglaise; l'article 93 plaçait les droits scolaires des minorités sous la garde suprême des autorités fédérales. "Ce qui était, écrit l'abbé Groulx, leur octroyer la plus haute protection possible". D'Arcy McGee affirmait sans crainte: "Le bras vigoureux, le bras long du pouvoir confédéré s'étendra au-dessus d'eux, et malheur au misérable qui osera violer le pacte fédéral."

A n'en pas douter, les Pères de la Confédération entendaient consacrer la parfaite égalité ethnique et linguistique des deux races canadiennes; ils voulaient un pacte qui fit du Canada un pays vraiment bilingue.

Comment expliquer après cela le fait patent qu'à première vue le Canada paraît un pays unilingue et anglais? C'est que les adversaires du français n'ont jamais voulu accepter ni la lettre, ni l'esprit du pacte. On a peine à le concevoir, mais c'est de l'histoire, que moins de dix ans après la signature de l'Acte, les trois Provinces Maritimes avaient déjà supprimé sur l'étendue entière de leur territoire les droits et les privilèges de l'enseignement catholique et français; il semble incroyable que le pacte n'ait jamais servi, dans une circonstance quelconque, à protéger une minorité lésée. Et dans aucune province, à l'exception du Québec, la minorité est traitée en justice. La récente odyssée de la monnaie bilingue et les plaintes que suscite chez les francophobes de l'Ouest l'usage pourtant bien modéré du français à la Radio-état, nous montre comment on interprète de nos jours, en certains milieux, les engagements de 1867. On a donc faussé l'esprit de la Confédération.

Aux points d'interrogation que posent ces faits, apparemment inexplicables, une triple réponse se présente. C'est d'abord l'imprécision déconcertante des fameux articles 93 et 133. Leur terminologie vague, élastique et par trop ambigüe, leur enlève facilement le sens libérateur qu'ils devraient revêtir. C'est aussi un terrain de choix pour l'agitation fanatique des loges orangistes, pour le sentiment surexcité des impérialisants rêveurs de l'hégémonie anglo-saxonne. C'est enfin une triste constatation: si le français n'occupe pas dans la Confédération canadienne la place que lui avaient réservée les Pères, c'est que les Canadiens français eux-mêmes n'y ont pas vu. Devant les agressions odieuses et révoltantes des ennemis de notre langue, quand a-t-on vu les politiques canadiens-français présenter un front national? S'en est-il trouvé un, qui par l'influence incontestée qu'il a exercée à un certain moment de sa vie politique, a commandé le respect du bilinguisme canadien? Non! L'on a préféré se cramponner aux lignes de partis et à la sécurité douteuse des articles 93 et 133.

Il faut en convenir: l'occurence présente nous laisse une piète idée des politiques canadiens-français depuis la signature du traité fédératif jusqu'à nos jours. Et dans l'ensemble, nous oublions trop facilement que si nous voulons qu'il y ait du français au Canada, c'est à nous d'en mettre. Tel a été le mot d'ordre de la résistance franco-ontarienne.

Le retour à l'esprit de la Confédération, la jeunesse canadienne-française le contemple aujourd'hui avec détermination. C'est un gage d'espoir. Et si, comme le dit un historien de chez nous, il n'est rien de plus solide, rien de plus légitime que les fondements du nationalisme canadien-français, nous ne saurions trop nous appliquer à acquérir aujourd'hui une véritable éducation nationale afin d'être prêts demain à faire de l'action nationale raisonnée.

Jean Terrien, (La Rotonde)

L'expérience americaine

Depuis plusieurs semaines, la police américaine poursuit le bandit Dillinger, et la presse ne manque point de nous entretenir de cette chasse à l'homme. Aujourd'hui, Dillinger tue deux hommes; hier, il a pillé une banque. Que fera-t-il demain? Il ne le sait probablement pas lui-même, mais les journaux nous l'apprendront. Cette publicité autour du crime et cette réclame gratuite que l'on fait aux bandits sont extrêmement dangereuses dans un pays où sévit l'exhibitionnisme. L'épidémie de rapts qui suivit la mort du bébé Lindbergh en est une preuve. Des enfants même ont envoyé des lettres de menace, et réclament des rançons. Une fillette de trois ou quatre ans, séquestrée par un garçonnet d'une dizaine d'années, fut trouvée morte de faim, la semaine dernière, à Chicago.

Le "noble experiment" de la prohibition est la cause indirecte de ce fléau. Des bandes d'"outlaws" furent constituées pour la contrebande et la vente des alcools. Les "bootleggers" ont trouvé plus lucratifs encore l'assassinat, le pillage et les rapts. Ils sont forcés d'y recourir, aujourd'hui que la Prohibition n'est plus. Le matérialisme qui ronge la société américaine engage tous les citoyens à faire de l'argent, le plus d'argent possible. Les moyens importent peu.

La justice américaine, imparfaitement organisée, s'est laissée corrompre. La contrebande des alcools n'est pas un crime, et personne ne refusait les pots de vin des "bootleggers". Aux Etats-Unis: les juges sont élus par le peuple, et les élections ne "se font pas avec des prières" dans aucun pays du monde. Le jury, cette magnifique institution d'origine britannique, est en honneur. A force d'arguties, les avocats étirent pendant cinq ou six semaines les procédures relatives au choix des jurés. Alors les journaux rappellent à leurs abonnés les exploits du prévenu, le photographient dans toutes les attitudes possibles.

Comment trouver des jurés impartiaux, avec de pareilles méthodes? De plus, particulièrement dans une cause de meurtre, le verdict du jury peut être interprété de cinq ou six manières différentes. Les avocats sont familiers avec ces distinctions juridiques, mais les jurés le sont moins: aussi le verdict s'en ressent. Les témoins honnêtes, craignant le chantage pratiqué par les journaux, se cachent pour ne point comparaître devant les tribunaux. Des bandits notoires comme Al Capone furent relâchés, faute de preuves. Les procès s'éternisent, les juges et les jurés sont vénaux: les pires canailles sont déclarées innocentes.

Enfin, la politique s'en est mêlée. Il y a des partis aux Etats-Unis, comme au Canada. Les politiciens veulent assurer leur élection; la "caisse électorale" existe, même chez les peuples anglo-saxons. D'aucuns ont prétendu que de "grands" personnages politiques dirigeaient leur propre mafia. Le gouvernement et le peuple connaissent les réformes qu'il faudrait effectuer pour l'assainissement de la justice. Les politiciens ne s'en préoccupent guère parce qu'ils trouvent leur profit dans l'état de chose actuel; le peuple, abruti par ses journaux, n'est pas éloigné de sympathiser avec les "racketeers", qu'il imagine braves et chevaleresques comme au cinéma.

La justice américaine a fonctionné tant bien que mal jusqu'à l'avènement de la prohibition. Le "noble experiment" a connu des fortunes diverses au cours des dix dernières années. Plus encore que la stupide manie de la publicité, il a contribué à corrompre presque entièrement la justice. Le nombre des lois n'est pas une preuve de la bonne administration du pays, au contraire. Les Etats-Unis ont tenté une expérience de trop.

Le gouvernement canadien, en proie aux exigences contradictoires et aveugles des provinces de l'Ouest, veut tenter quelques "noble experiments" dans le domaine économique. Nos députés, qu'ils soient libéraux ou conservateurs, ont le devoir de s'opposer à toute mesure dont il est impossible de prévoir les conséquences, et qu'on veut nous imposer à titre d'expérience. Nous avons déjà trop de lois qui ne valent pas grand'chose.

Dollard Dansereau.

(L'Ordre).

La Survivance

Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702

ABONNEMENTS:

Canada, un an $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Chronique de l'A.C.F.A.

Mercredi dernier avait lieu la journée de l'A.C.F.A. au Collège des Jésuites. Les représentants de l'éxécutif furent le Rév. Père J. Fortier, Préfet des études au collège et M. Paul Poirier. Environ 75 élèves étaient présents ainsi que les RR. PP. du collège et chacun sembla être très intéressé à ce que fit l'A.C.F.A. et ce qu'elle fera à l'avenir.

* * *

Après les conférences, le secrétaire général présenta un chèque de $5.00 à M. Marcel Musa pour avoir recruté le plus grand nombre de membres durant la récente campagne des membres amis. Les élèves du collège ainsi que les élèves du juniorat recrutèrent exactement le même nombre de membres-amis et chaque institution contribua $89.25 à cette campagne. Il avait été décidé de donner un prix de $5.00 à l'élève qui recruterait le plus grand nombre d'amis durant la campagne; c'est ce prix qui fut présenté au jeune Musa; le deuxième prix de $2.30 sera présenté sous peu à un des élèves du juniorat.

* * *

Dimance dernier avait lieu la journée de l'A.C.F.A. à l'Immaculée Conception. Les représentants de l'exécutif étaient les RR. PP. Fortier, S.J. et Routhier, O.M.I. Environ 100 personnes assistèrent à la réunion le soir et se montrèrent très intéressés.

* * *

Demain aura lieu le congrès de Bonnyville et lorsque ces lignes seront lues, en plus d'un endroit, le congrès sera déjà passé. D'après les rapports que nous avons reçus plusieurs résolutions importantes auront été discutées et nous espérons pouvoir donner le compte rendu de ce congrès avant longtemps. Il est certain cependant que les questions discutées à ce congrès seront une monne préparation pour le congrès général qui aura lieu au commencement de juillet.

* * *

Profitant de leur passage dans la région de St-Paul les membres de l'Exécutif feront la distribution des prix du dernier Concours et tiendront des journées de l'A.C.F.A. à Brosseau-Duvernay et à Lafond. A Brosseau, la réunion aura lieu dimanche prochain, le 13, immédiatement après la messe. Les représentants de l'Exétutif seront le R. P. Fortier, J. M. Pilon et Tremblay. Le soir, la même chose se répètera à Lafond. Après la messe dimanche prochain, si la température le permet, il est fort probable que le R. P. Boucher, O.M.I. et le secrétaire général se rendront à La Corey pour y rencontrer les familles canadiennes-françaises de cet endroit et pour fonder un cercle de l'A.C.F.A.

* * *

Saviez-vous qu'à Meanook, le 22 juin 1916, il y avait grande célébration de la fête St-Jean-Baptiste? L'ouverture de cette fête se fit à 7 heures du matin par vingt-un coups de canons; procession avec le petit St-Jean-Baptiste; messe solennelle en plein air, banquet, discours, chants patriotiques, courses de chevaux et courses à pied, jeux pour hommes, femmes et enfants, balle au camp, rafraichissements, distribution de prix, etc. ... Le comité en charge de l'organisation de cette journée était le suivant: Président honoraire, Rév. Père Huet, S.C.J.; Président, M. Michel Plante; Directeurs: MM. E. Blondieau, A. Fifle, F. Dépagé, J. Debarre et Jos. Fournier.

* * *

Voilà comment on fêtait la St-Jean-Baptiste en 1916!

Léo Belhumeur,
Secrétaire général

L'actualité économique

Les Canadiens français et la Confédération canadienne — Georges Langlois, journaliste.
La politique du blé en France— Raymond Guyot, professeur à la Sorbonne.
Notes et documents sur l'évolution de l'assurance contre l'incendie au Canada— Gérard Parizeau, licencié en sciences commerciales.
Les modes d'enregistrement et de comparaison des prix de gros et des prix de détails— Charles Hérisson, docteur ès sciences économiques.
Faits et nouvelles: Le commerce extérieur du Canada en 1933—L'état des prix.
A travers les revues: La semaine de 40 heures — centre polytechnicien d'études économiques—La situation économique en Grande-Bretagne.
Les livres.......

DONNELLY

Dimanche soir, après Vêpres, avait lieu, à la salle paroissiale, une partie de "Whist militaire", organisée par les membres du Club des Jeunes éleveurs. Malgré la température maussade et les chemins presque impraticables, l'assistance se faisait assez nombreuse.

Afin de donner à la partie de cartes un bon air d'aller, Mlle. Charlotte Maisonneuve nous charme par une chanson intitulée: "Priez! Pleurez! Chantez!!". Ensuite la partie se joue sans autre interruption que les cris de victoire qui partent de chaque table à chaque pavillon gagné. La partie terminée, Mlle. Marguerite Forcier chante: "Les Riens", après quoi on est heureux de proclamer la table gagnante et de faire râfler le prix qui est gagné par M. Alfred Tanguay.

Le réveillon terminé, M. Paul Emile Maisonneuve nous sert "Les Pommes de terre" choeur auquel se joint l'assistance, puis après avoir jasé encore un peu; tous chantent à l'unisson l'hymne national.

Notre sincère merci à tous ceux qui ont bien voulu se rendre à cette partie de cartes et encourager ainsi les jeunes dans leur travail.

Marguerite Forcier
—Corr.

SAINT-ALBERT

Dimanche prochain, le 13 courant, il y aura une réunion à la salle publique à laquelle parleront des orateurs libéraux: l'Honorable W. R. Hawson, Omer St-Germain, L. S. Giroux et autres.

Corr.

Le service militaire en France

PARIS — Les autorités françaises songent à prolonger le service militaire, enface du danger que présente la politique du chancelier d'Allemagne, apprend-on de bonne source. Le premier ministre Doumergue, dit-on, approuve une proposition du maréchal Pétain, ministre de la Guerre, en vue de prolonger par stades de 12 mois le service militaire des conscrits jusqu'à occurence de deux ans peut-être. Le parlement français s'est montré opposé à cette mesure, mais la diminution des naissances pendant la guerre a contribué à réduire le nombde des soldats, et le cabinet serait en faveur de mesures énergiques afin de permettre à la France d'affronter les dangers qui la menacent.

En 1913, le service militaire fut porté de deux à trois ans, mais depuis la guerre, la durée de ce service fut réduite.

Laproportion est le résultat logique de la conclusion à laquelle on en est venu, savoir qu'il n'est plus question de désarmement par suite de l'attitude de l'Allemagne.

Bennett et Meighen

M. Meighen remplacerait M. Bennett à la tête du parti Conservateur.

OTTAWA.— Une rumeur qu'il est impossible de confirmer prétend que la démission du sénateur Meighen, comme commissaire de l'Hydro, n'est qu'un premier pas de sa part pour reprendre la direction générale du parti conservateur dans le pays. On ajoute que M. Meighen redeviendrait chef après la démission de M. Bennett, d'ici un an.

Le Roi Albert aurait ete assassine

C'est ce que déclare un colonel anglais.

Nottingham, Angleterre. — Le roi Albert de Belgique n'est pas mort accidentellement dans une chute, mais il a été tué en se faisant frapper à l'arrière de la tête, si l'on en croit le colonel Graham Seton Hutchison, qui aurait fait vendredi soir une déclaration, Au Nottingham Writers'Club, rapporte le Nottingham Journal. Le colonel aurait fait la déclaration suivante: Le roi n'est pas mort accidentellement dans les Alpes, croyez-moi je suis au courant des faits. La nouvelle de la mort d'Albert fut annoncée en Belgique avant même qu'il mourût. Un homme qui porte un câble autour de la ceinture ne peut par lui-même escalader les montagnes. Le roi fut frappé à l'arrière de la tête. Ce fait est connu en Belgique, et personne en ce pays ne parle plus de cette mort. Le fait est que le roi était opposé à la guerre. Il ne voulait prendre aucune part aux agissements de la France en vue d'une guerre contre l'Allemagne sans défense. Il travaillait avec ardeur à l'unification des Wallons et des Flamands. Je suis en mesure de dire que, lors de la mort du roi, les communistes, qui représentent les intérêts de la finance internationale, pouvaient se lever et fomenter des troubles révolutionnaires.

La mort du roi Albert, le 17 février, fut attribuée par les médecins et les autorités gouvernementales à une chute du haut d'une falaise, près de Namur, ville située à environ 35 milles au sud-est de Bruxelles. A ce temps, on insinuait qu'il y avait eu assassinat, mais cette rumeur fut niée.

LONDRES, — Un représentant de l'ambassade belge à Landres a invité le colonel Hutchison à répéter sa version au sujet de la mort d'Albert Ier. Il est indigné et est prêt à traiter le colonel de menteur. Si dit-il, il vient à l'ambassade et répète ce qu'il a dit, je lui administrerai une taloche sur la joue.

Vote de 120 à 60

OTTAWA— Le bill ministériel des débouchés commerciaux à la Chambre des Communes a été adopté mercredi, avec unvote de 120 voix contre soixante. Quatorze progressistes, deux libéraux, l'honorable W. R. Motherwell, ancien ministre de l'Agriculture et M. Thomas Reid, de New Westminster, et deux indépendants, M. Henri Bourassa, de Labelle, et M. A.-W Neil, se joignirent aux conservateurs pour voter en faveur de cette mesure.

Nouveau Nom

QUEBEC.— L'"Evénement" annonce avoir apris de bonne source que le pont du port de Montréal portera le nom de Jacques Cartier, en l'honneur de l'intrépide explorateur qui découvrit le Canada. Le nom du pont serait changé lors des fêtes du 4ième centenaire de la découverte. La date exacte serait le 1er septembre.

Assermenté

QUEBEC. — L'hon. E. L. Patenaude a été assermenté jeudi comme dix-septième lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Il succède à l'hon H. G. Carroll, dont la durée d'office est terminée.

Livres nouveaux

"Politesse Canadienne"

par une institutrice de "Chez Nous"

Ce livre est l'un de ceux qui ne peuvent jamais vieillir. On aime à les consulter fréquemment. On ne leur fait pas l'injure de les reléguer dans l'oubli: on ne saurait se le permettre d'ailleurs, car ils sont toujours d'un intérêt actuel.

La politesse de nos ancêtres est demeurée proverbiale. Hélas! de nos jours où l'on vit sans "savoir vivre", on oublie trop fréquemment tout ce que la "politesse canadienne" récèle de distinction et de charme. En somme, on ne connait plus l'exquise "politesse canadienne".

Une institutrice franco-albertaine, aujourd'hui religieuse de la communauté des Soeurs du Précieux Sang à Gravelbourg, a rédigé un admirable petit traité de la "politesse canadienne". Voici ce qu'elle écrivait dans un avant-propos: "Cet humble et modeste recueil, fait de simples notes, mises à la portée de nos élèves, est offert à la génération nouvelle de notre pays!

Consciente de notre incompétence à toucher un sujet, à la fois si vaste et si délicat, maintes fois traité de mains de maîtres, nous vous présentons "Politesse Canadienne" court et fidèle résumé des coutumes et usages du Canada-Français, toujours inséparables de la plus généreuse et élégante courtoisie. . . Sans recherche et sans apprêt, vous trouverez les usages pratiques de "chez nous".

Le livre devrait se trouver dans chacune de nos familles canadiennes-françaises. Nous en recommandons spécialement la lecture à nos chers petits compatriotes. C'est à eux qu'il est spécialement destiné: qu'on le leur fasse lire.

Ce livre est en vente à la librairie J. W. Pigeon, avenue Jasper, Edmonton, 45 sous l'unité, franco.

Le Baptistaire du Canada

Voici une autre brochurette qui devrait se trouver dans tous les foyers canadiens-français. C'est un "papier de famille" que doit posséder tout vrai Canadien.

Il contient des notes historiques et généalogiques relatives à deux soeurs de la grande famille mondiale: "la douce France" et "la "fière Albion", qui devinrent respectivement la vraie mère et la mère adoptive du Canada. On y trouvera enfin l'"acte de naissance" du Canada.

Procurez-vous immédiatement cette brochurette. Elle est en vente à la librairie J. W. Pigeon, avenue Jasper, Edmonton, au modique prix de 15 sous.

Les fêtes du 4e centenaire

Le comte de Bessboraugh et les TT. HH. MM. Bennett et King en seront les patrons.

MONTREAL,— Des Canadiens distingués formeront le comité national qui sera en charge de la célébration au cours de l'été du 400e anniversaire du débarquement de Jacques Cartier à Gaspé.

Une liste, publiée par le sénateur C. P. Beaubien, président conjoint avec le sénateur George P. Graham, mentionne en tête le nom de Son Excellence le gouverneur-général comme patron, et ceux du premier ministre R.-B. Bennett et du très honorable W. L. MacKenzie King, leader de l'opposition fédérale, comme vice-patrons.

Au nombre des présidents honoraires, des présidents conjoints et des membres du comité on remarque les noms de plusieurs premiers ministres provinciaux, de sénateurs, de membres du cabinet et de citoyens éminents dans toutes les classes de la société canadienne.

Parents éloignés

—Je n'ai plus que des parents éloignés.
—Vos proches sont morts?
—Non, ils sont devenus riches.

Extraction sans douleur

—Des rasoirs me poursuivent sans pitié pour m'emprunter de l'argent.
—On nous arrache de différentes manières. Quand ma femme veut en avoir, elle m'embrasse et m'appelle câlinement "son cher toutou."

Lauréats du mois d'Avril

JUNIORAT SAINT-JEAN

	Excellence	Conduite	Application
Préparatoire			
1er	A. Nobert, St-Charles, Alta.	E. Dzellin, Aklavik, T.N.O.	E. Dzellin
2ème	L. Genest, Macleod, Alta.	A. Nobert	A. Mahé, Ste-Lina, Alta.
Eléments latins			
1er	R. Meunier, Thérien, Alta.	A. Bouchard, Doussal, Alta.	F. Hochstein, Pincher Creek
2ème	G. Bugeaud, Falher, Alta.	F. Hochstein	P. Landreville, St-Paul
Syntaxe			
1er	G. Levasseur, St-Luc, Matane	E. Douziech, St-Charles, Alta.	G. Levasseur
2ème	G. Nobert, St- Charles, Alta.	A. Bérubé, Beaumont, Alta.	G. Nobert
Méthode			
1er	P. Bisson, Wainwright, Alta.	P. Bisson	P. Bisson
	J. Detillieux, Vonda, Sask.	J. Detillieux	J. Detillieux
2ème	P. Guy, Morinville, Alta.		
Versification			
	P. Lafrance, St-Paul, Alta.	G. Diamond, Cowley, Alta.	P. Lafrance
1er	G. Diamond	P. Lafrance	G. Diamond
2ème	U. Loiselle, Fiske, Sask.		
Rhétorique			
1er	L. C. Latour, St-Jérôme, P.Q.	L. C. Latour	B. Gagnon, St-Paul, Alta.
2ème	A. Duhaime, Jack Fish Lake	A. Charron, St-Paul, Alta.	J. Bru, Jack Fish Lake Sask.

La Cloche de Lois, Abitibi

Un village nouveau, fondé par des chômeurs colons vient de surgir dans le Canton Privat, en Abitibi. L'endroit s'appelle **Lois**, mais ce nom sera bientôt changé pour celui de **Laferté**.

Comme toute colonie naissante celle de Lois a besoin de beaucoup de choses et c'est pourquoi le Canadien National a jugé à propos d'offrir à la future chapelle une cloche qu'il avait en magasin et qui était montée autrefois sur l'une de ses locomotives faisant le service de la banlieue. Après avoir fait courir deux ou trois générations de banlieusards la cloche, mise au rancart avec la locomotive qui la portait, appellera désormais à la prière la paisible population de Laferté. Quelle noble et édifiante façon de prendre ses invalides!

On voit, en haut M. J.-E. Laforce, agent général du service de la colonisation du Canadien National, remettant officiellement à M. l'abbé Jean Bergeron, directeur des missionnaires-colonisateurs de la Province de Québec, le cadeau fait au village de Laferté par le réseau National. En bas, une locomotive affectée au service de la banlieue. avec sa cloche. En médaillon la nouvelle cloche de Lois accrochée à son support temporaire. (Photo. Canadien National.)

La vie en Alberta

CALGARY

Bulletin paroissial

Lundi, grand'messe en faveur des Biens de la Terre, applicable à l'âme de feu M. C. J. Côté, recommandée par son épouse.

Mardi, grand'messe en faveur des Biens de la Terre, applicable aux âmes de tous ses parents défunts, par Mme Côté.

Mercredi, grand'messe en l'honneur de la Ste Vierge pour les Biens de la Terre, applicable aux âmes du Purgatoire, par M. Siméon Laurendeau.

Ces trois premiers jours de la semaine de l'Ascension sont appelés "les Rogations" et l'Eglise y fait des prières publiques et solennelles pour apaiser la colère de Dieu, détourner les fléaux de sa justice; pour le supplier de répandre sa bénédiction sur les biens de la terre et pour implorer la divine Miséricorde de se rendre proprice aux différents besoins de la Société.

Jeudi, 10 mai, jour de ll'Ascension, fête d'obligation: la première messe à 7 h. et la grand'messe à 10.30 h. "Viri" page 382.

Vendredi, à l'office du soir, nous commencerons les exercices de la neuvaine au Saint-Esprit, pour les terminer la veille de la Pentecôte.

Dimanche, le 13 mai, dans l'octave de l'Ascension, messe "Exaudi" 387 avec Gloria et Credo, 2ième oraison de St Robert, 3ième de l'Ascension, pas d'oraison commandée, préface de l'Ascension et Ite missa est.

La fête de l'Ascension de N.-S. J.-C. est une fête d'obligation. En ce jour, l'Homme-Dieu, vainqueur de la mort et de l'enfer, est monté aux son Royaume éternel. Là, il se fait Cieux pour y prendre possession de notre avocat et notre médiateur auprès de Dieu son Père; et, se servant de nos bonnes oeuvres que lui apporte, chaque jour, notre ange gardien le témoin de notre vie au milieu du monde, Notre-Seigneur s'applique à nous y préparer une place pour l'éternité. N'oublions pas cependant, que pour rester digne de l'attention et des secours de notre divin Sauveur, il nous faut passer par les tribulations de la terre; c'est une nécessité: personne n'en est exempt. Il est donc sage de notre part d'accepter de bon coeur, puisqu'il le faut quand même, nos devoirs d'états: soyons bons catholiques, bons citoyens, bons parents, bons partout. Que notre règle de vie ne soit pas l'ambiance protestante qui nous enveloppe, mais ayons un idéal catholique et montrons-nous dociles à la direction de l'Eglise. Rien ne nous réjouiera autant et ne pourra nous donner meilleure confiance pour envisager l'éternité lorsque l'heure en sonnera.

-D,àé-àéo

Mois de Marie.

Tous les soirs à 7.30 h. nous avons l'office public du mois de Marie. Le choeur de chant des jeunes filles s'acquitte avec beaucoup de zèle de l'honneur de chanter les louanges de notre Bonne Mère du Ciel.

Dimanche, le 6 mai, selon le désir de l'autorité diocésaine, les paroissiens de Ste Famille assistaient à une procession en l'honneur de la Reine de la Paix pour obtenir la confiance mutuelle et des relations de fraternelle charité entre les nations.

Nous continuerons encore, tous les dimanches soirs du mois de mai, à faire une procession à la "Vierge des Blés d'Or" en faveur de la récolte que nous attendons et en vue de son écoulement à des prix avantageux et raisonnables. Mgr l'Evêque à mis sa confiance dans la dévotion de ses diocèsains à Notre-Dame du mois de mai; donnons lui loyalement l'appui d'une piété sincère et nos efforts ne seront pas iutiles.

Aux prières.

Madame J. P. Johnson de cette ville, faisait recommander aux prières des fidèles, dimanche dernier, l'âme de sa mère: Elizabeth Smith, décédée à North Bay vendredi, à l'âge de 85 ans. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 7 courant. **R. I. P.**

On nous a aussi recommandé M. Briand, toujours à l'hôpital Ste-Croix et dont la maladie s'aggrave de plus en plus.

Baptêmes

Victor Oscar; parrain et marraine: M. le major Guy Boyer et Madame Arthur Amos, de Montréal.

Louise; parrain et marraine: M. le Dr Charles Cleman et Madame Barclay. Tous deux enfants jumeaux de la famille Oscar Beaudry, nés le 21 avril et baptisés le 4 mai dernier.

Notre tirage

Il ne reste plus que 2 ou 3 semaines avant le grand tirage des nombreux prix que l'organisation de nos oeuvres paroissiales offre à tous ceux qui désirent prendre une chance. On se souvient que le premier de ces prix sera un beau $1000 tout rond pour le gagnant, et il suffit d'un seul billet pour hériter d'un si beau montant, si le sort vous favorise. Votre chance est peut-être entre les mains de ceux qui ont des billets à vous vendre. On vient l'être témoin, il y a quelques jours à peine, le gérant de la banque à St-Paul, Alberta, gagnait le $1000 tiré par l'A.C.F.A. et dans ce même tirage deux de nos concitoyens: M. G. Ménard et M. A. Croteau prenaient chacun des prix secondaires. Vous pouvez essayer votre chance en demandant des billets à M. le Dr Beauchemin à 208 Grain Exchange, Calgary, il vous les fera parvenir à n'inporte quel endroit et sans retard.

Nos assemblées.

Lundi soir, ont eu lieu les assemblées régulières de la St-Jean-Baptiste et de l'Association Can.-Fr. de l'Alberta. On s'occupe activement de la fête nationale, le 24 juin, qui tombera un dimanche cette année. Nos sociétés veulent faire de cette occasion là, une grande Fête qui réunira non seulement nos compatriotes de la ville, mais tous ceux qui habitent le sud de la province. Qu'on se prépare à venir de partout, puisqu'ici on sera prêt à recevoir tout le monde et le groupe de Calgary aura des paniers de pique-nique à donner à tous les visiteurs qui viendront des campagnes.

Chez les Dames.

A sa dernière assemblée régulière, la société des Dames de Ste-Famille avait préparé un programme fort intéressant et qui certainement rivalisait de succès avec celui du Cercle d'étude paroissial qui fut si intéressant lui aussi, quelques jours plus tôt.

Les questions de routine se déroulèrent comme l'habitude au début de l'assemblée, dont la principale fut l'organisation d'un "Thé" pour l'après-midi du 13 juin prochain, à la résidence de la famille J. E. Giroux. Madame Giroux, en mettant ainsi sa maison à la disposition des organisations de la société, voulut continuer le bel exemple de l'hospitalité donné tant de fois et si gentiment par les autres dames. La société lui en exprima sa reconnaissance, et confia la charge de préparer cet évènement social à Mme G. Hoad.

Puis une fois cette première partie du programme écoulée, Mme la présidente coutinua la réunion en ces termes:

Monsieur le Curé, Mesdames,

Obéissant au mot d'ordre du Souverain Pontife, qui nous est bien souvent répété par M. le Curé, la société des Dames de Ste-Famille a commencé une série de causeries en rapport avec l'Action Catholique et Sociale.

Ce soir, nous avons deux conférencières au programme et je suis certaine davance que les sujets qui seront exposées devant nous, nous intéresseront et nous instruiront en même temps.

La première de nos invitées d'honneur que j'ai à vous présenter, si elle ne nous est pas très familière à toutes, elle ne nous est pas complètement inconnue cependant, et c'est Mme Landry. Son élection comme officier du conseil supérieur de la Ligue des Femmes Catholiques du Canada, a déjà attiré l'attention de chacune d'entre nous. Et je suis contente de profiter de cette occasion pour féliciter Madame Landry, au nom de notre société, pour ce poste honorable que lui a mérité son grand dévouement aux oeuvres d'Action Catholique.

Maintenant, j'ai le plaisir d'inviter Madame Landry à prendre la parole.

La conférencière avait choisi comme sujet "la vie paroissiale" qu'elle traita avec succès, au point de vue du devoir de coopération pour chacune dans les organisations paroissiales que la société juge à propos d'entreprendre. Elle montra combien on a besoin de se former un caractère affable, qui ne prend pas occasion de tout pour s'indisposer et tirer en arrière. Elle félicita notre société des succès merveilleux accomplis par le travail des Dames de Ste-Famille et leur en prédit encore de plus nombreux pour l'avenir.

Après quoi, la présidente s'adressant à la conférencière, lui dit: En vous présentant tout à l'heure, je vous ai félicité de votre passé parceque je savais que vous l'aviez employé à faire beaucoup de bien. Et maintenant que nous vous avons entendue, je suis bien obligée de vous féliciter sur votre présent. Vous avez été très intéressante à suivre dans la conférence que vous venez de donner. C'est donc un devoir pour moi de vous remercier d'avoir accepté si aimablement, de nous parler ce soir. Si je m'écoutais, il me semble que je souhaiterais que l'occasion de vous entendre se renouvelle bientôt. Encore une fois, Merci.

A présent nous nous reposerons des choses sérieuses en écoutant notre petite amie: Jacqueline Chase, nous réciter "La Providence" comme elle vient de le faire si bien ces jours-ci.

Après la déclamation, c'est le tour, continua la présidente, de notre seconde invitée spéciale: Mme Beauchemin, qui a bien voulu elle aussi, accepter de nous entretenir. Je la vois qui a hâte de nous parler de la manière de suivre la messe des défunts. Je lui donne donc la parole.

La conférencière s'excusa d'amputer son travail, pour ne se borner qu'aux cérémonies de la messe des funérailles, appelée "le service"; ce qu'elle expliqua clairement, donnant la signification des principaux mouvements liturgiques de l'office divin.

Et madame la présidente conclua en disant que si le travail d'une présidente n'est pas toujours rose, ce n'est certainement pas lorsqu'elle a des félicitations et des mercis à distribuer. Après la causerie que vient de donner Mme Beauchemin, je me trouve encore dans l'agréable obligation de l'en féliciter et de lui dire un bon merci.

Ici l'assemblée appuya sa présidente en proposant une salve d'applaudissements à l'adresse de ses hôtes d'honneur.

Puis la présidente après avoir invité les dames à poser leurs questions soit à l'une ou l'autre des conférencières, dit encore un bon merci à tous les membres venus en si grand nombre, et entonna "O Canada"

Corr.

Ecole St-Paul

MORINVILLE

Déjà nos membres de l'Amicale qui ont fait si bien les choses l'an dernier pour la fête de Dollard, sont à l'oeuvre. Elles étaborent tout un programme qui sera une garantie de succès de la fête s'il est réalisé dans son ensemble. Nous ne sommes pas encore en mesure d'annoncer ce programme, bien que nos jeunes soient si annieux de le connaitre. Peut-être dans un autre numéro de la Survivance, nous pourrons donner quelque satisfaction à notre gent écollère à ce sujet.

Nos jeunes mariés de langue allemande nous sont revenus de la côte du Pacifique, enchantés de leur voyage. Notre population est certainement heureuse de les recevoir de retour car tous deux comptent parmi les anciens de la paroisse et depuis longtempsils ils jouissent de l'estime générale. Il est inutile encore une fois de dire que nous leur souhaitons tout le bonheur possible.

Dame Alfred Meunier nous est également revenue d'une visite à la chère vieille mère, à Bedford, tout près de Sherbrooke. Elle a passé près de cinq semaines en compagnie de ses parents et de ceux de son mari et finalement elle a dû revenir vers les siens de l'Alberta. Toute une maisonnée d'enfants l'attendaient avec anxiété et son retour a fait la joie générale. Mgr le Curé rendait visite lundi dernier à ses malades des hôpitaux d'Edmonton. Il les a trouvés sur le chemin de la convalescence et bientôt plusieurs d'entre eux reviendront au logis. M. Adélard Ricard devrait recevoir son congé l'un ou l'autre de ces jours. Dame Fraser n'attend que l'ordre du médécin pour réintégrer domicile. Quant à la grand'mère Brennies, la maladie est plus longue et peut-être plus dangereuse, mais elle ne désespère pas de revoir sa magnifique résidence l'une ou l'autre de ces belles journées d'été. Nous avons aussi poussé une pointe vers M. Hallé, ce bon paroissien de Mearns. La maladie est grave, bien grave et cependant le médécin ne désespère pas encore. Espérons qu'avec l'aide de la Providence et la science plus qu'ordinaire du docteur Blais M. Hallé sera rendu aux siens plein de santé.

Nos amis d'Alcomdale sont venus nous interpréter une comédie anglaise dimanche soir et ils l'ont fait avec tout leur talent. Un grand nombre de personnes s'étaient rendues à la salle pour l'occasion et elles en ont eu pour leur argent. Nous félicitons nos amis du succès de leur séance et nous leur disons de tout coeur: revenez-nous encore.

Nous sommes à nous demander ce que nos Anciens du Collège des Jésuites nous réservent. Nous nous faisions une fête de leur visite et elle a dû être cancelée par suite de la mauvaise température. Cependant l'on nous avait dit que ce n'était que partie remise... mais peut-être aux calendes grecques.

Nos cloches qui gardaient le silence depuis si longtemps n'ayant aucun baptême à annoncer se sont mises dernièrement en branle. Jeudi dernier, elles nous annoncaient le baptême de Joseph François Roger Tellier. C'était le sixième enfant de Robert Tellier et de Marie Nobert. François Nobert et sa nouvelle épouse étaient dans les honneurs pour l'occasion. Le six mai, elle sonnaient de nouveau pour le baptême de Joseph Alphonse, enfant de Eugène Roy et de Lina Tailleur. Alphonse Bilodeau et sa dame ont tenu l'enfant sur les fonts baptismaux.

Corr.

Couvent de Morinville

ANGLAIS

Grde XII: Patricia Goodman, Mildred Hyns.

Grade XI: Edith Steffes, Lawrence MacDonald.

Grade X: Cécile Dupuis, Maria Lafond.

Grade IX: Jeanne Guy, Alma Carrière.

Grade VIII: Emilien Dupuis, Eléonore Létourneau.

Grade: VII Thérèse Pelletier, Jeannette Rousseau.

Grade VI: Alice Trottier, Théresia Bokenfohr.

Grade V: Etienne Allarie, Aline Caouette.

Grade IV: Marguerite Tailleur, Pauline Jajoie.

Grade III: Jeannette Dupuis, Hervé St. Onge.

FRANCAIS

Grade XI: Yvonne Desmarais.

Grade X: Cécile Dupuis, Alma Carrière.

Grade IX: Maria Lafond, Alvénise Royer.

Grade VIII: Emilien Dupuis.

Grade VII: Alice Trottier, Jeannette Rousseau.

Grade VI: Cécile Meunier, Léonie Létourneau.

Grade V: Alice Desnoyers, Marguerite Tailleur.

Grade IV: Pauline Lajoie, Gertrude Dupuis.

Grade III: Jeannette Dupuis, Hervé St-Onge.

Grade II: Armand Allarie, Laurent Meunier.

Grade I: Gustave Saint-Onge, Lucile Lechasseur.

LEGAL

Dimanche dernier, après la Grand'messe, eurent lieu l'élection des officières de la congrégation des Enfants de Marie. Quarante-sept étaient présentes à la réunion. C'est Mlle M.-Rose StMartin, qui fut choisie pour être de nouveau la présidente de la Congrégation. Mlle Annette Potvin, qui était la secrétaire trésorière devint la vice-présidente et Mlle Yvonne Carrière est la secrétaire.

Les enfants de l'école du village se préparent activement pour le festival qui doit se tenir à Edmonton le 18 de mai. Ils sont plus nombreux que l'an dernier et escomptent remporter plusieurs prix.

M. Rosario Pelletier a déménagé dans l'une des maisons de M. Rozair Lapierre qu'il a achetée. Voilà Rosario bien chez lui à présent et à demeure.

M. Emile Stehelin, principal de l'école St-Eugène et Ovide Boisjoli du même district, Lamoureux sont venus rendre visite au Dr et Mme J. H. Riopel, et ont passé le dimanche en famille.

Mlie Lucille Lecomte, qui séjournait avec ses grand'parents M. et Mme Medard Léger depuis décembre dernier, est retournée à Fabyan, Alberta, où réside sa famille.

M. Pajet est arrivé avec sa famille de St-Paul et prend la succession de M. W. Coughlin à l'élevateur du "Wheat Pool".

Les camions automobiles, frappés par l'ukase provincial qui leur interdit l'usage de la grand'route jusqu'au 15 courant, se rendent en ville quant même, mais par Namao. Tous les chemins mènent à Edmonton.

—Corr.

GIROUXVILLE

Désappointement

Ce matin, pas de Survivance! Récriminations, désappointements, objurgations même contre le fait brutal, sans explication, etc., etc... Il y a donc de quoi! Et comment ferions-nous si elle disparaissait de la circulation? La chose pourrait arriver sans miracle, si personne ou à peu près ne paie son abonnement! Et alors?.. alors...

Mois de Marie

Chaque soir les villageois se rendent régulièrement aux exercices du mois de Marie, vieille tradition catholique qui ne peut et ne doit jamais être en baisse, encore moins abandonnée.

Travaux des champs

Tout le monde est aux champs et la température est magnifique,quoique un peu froide depuis quelques jours...

Travaux dans les chemins

M. Johnson, ingénieur en chef pour la voirie dans notre district est enfin venu rendre visite à Girouxville; il a attendu d'avoir de bonnes nouvelles à nous annoncer. .. ainsi la finition du chemin à l'ouest jusqu'à la rivière Boucane aussitôt que possible, ce, en vue de se rendre aux bords de cette fameuse côte et d'en surveiller ou arpenter le tracé qui conduira à la traverse (ferry) que le gouvernement doit faire installer sur la rivière incessammen.t.. voilà qui doit réjouir nos frères séparés de Tangent, et jusqu'à au moins Spirit River... Remerciements à qui de droit et félicitations en passant à ceux qui ont fait requêtes, démarches, courses, etc., sans se décourager depuis tantôt 5 ans... La fin couronne l'effort.

De même certains contrats ont été donnés à des particuliers pour remplir certaines trouées, trous, cavités que l'eau du printemps avait minés, pour réparer certains ponts, ponceaux traverses emportés ou délabrés, etc., etc., Espèrons avoir la visite plus fréquente de ce fonctionnaire important... il est assuré de la plus cordiale bienvenue, surtout s'il persévère dans les bonnes dispositions qu'il a montrées lors de sa récente visite...

A propos de réclamations de nos droits, français à la radio, etc. ....

Il serait bon de rappeler à ces braillards de foreigners (genre Buchanan) pardon! les paroles de loyauté et de fairplay de sir Et. Pascal Taché lors de la 2e session du 2e parlement de l'Union à Montréal devant le gouverneur Lord Cathcart le 29 Mars 1846.

"Tous ce que nous demandons, c'est que justice nous soit faite et si un ennemi se présente, vous verrez nos légers et joyeux bataillons voler. Mais, dirons nos détracteurs... vous êtes des mécontents, vous êtes intraitables, vous êtes des rebelles, vous récriminez tout le temps, etc. Mille et mille pardons, Messieurs, traitez-nous comme des enfants d'une même mère et non comme des bâtards; un peu plus de justice égale, non dans les mots, mais dans les actes; je réponds que si jamais ce pays cesse un jour d'être britannique, le dernier coup de canon tiré pour le maintien de la puissance angiaise en Amérique le sera par un bras canadien."

Lord Elgin, gouverneur en 1848 répétait presque mot pour mot la dernière phrase:

"Qui osera dire que la dernière main qui brandira le drapeau britannique sur le sol américain ne sera peut-être pas celle d'un Canadien-français?" —Corr.

FALHER

Soirée paroissiale

La soirée du 29 avril donnée par nos artistes locaux, sous la direction experte de Mme J. B. Langelier, fut non seulement un succès artistique, mais encore toute une révélation pour le public charmé d'entendre interpréter de façon très correct la pièce mise à l'affiche intitulée "Le fiancé malgré lui", comédre assez difficile d'ailleurs à rendre dans la disposition des rôles respectifs, sans compter les décors tout à fait sobres de goût.

Nos exécutants se sont surpassés par leur très bonne tenue et méritent des éloges pour leur diction. Il est exact d'ajouter que le programme complet fut joué avec entrain et beaucoup de facilité. Les intermèdes, partitions pleines de couleurs et de charme d'un choix exquis joints à l'ensemble, enlevèrent d'emblée tous les suffrages. L'introduction fut agréablement presentée par M. Ant. Champagne.

Prélude — Orchestre par MM. Goodwin, deux musiciens locaux.

Entr'actes — Chant par M. Allard dont la voix chaude sut charmer l'auditoire de ses trop courts refrains, accompagné au piano par Mme Allard. Le talent musical de Mme Allard nous est bien connu.

Morceau de piano — par M. Edgar Hamel, jeune virtuose en herbe, joua avec précision "Le vers luisant".

Duo de guitare — par MM. Roy et Deslauriers, rappelés aux applaudissements de l'assistance.

Duo de piano — par Mlle Léonie Poirier, très bonne exécutrice et Mme Allard.

Monologue comique — par M. A. Champagne toujours bien disposé à mettre une note gaie à l'occasion.

La pièce "Le fiancé malgré lui." L'élément féminin comptait comme interprète Mlle Antoinette Landry, jeune sportive à la fois distinguée et aimable pour son entourage et Mlle Marguerite Viens, fine diplomate à la page et cependant très réservée. Les MM. comptaient M. Gérard Proulx, papa intéressé et intéressant surveillant paternellement l'avenir de sa chère et jolie Nadine. M. René Pelletier se tira sans sourciller et avec brio des impasses difficiles où il était engagé tout en gardant les bonnes grâces (chose assez rare) de son rival et ami, M. Jean L. Viens fit un bénevole fiancé qui a trouvé quand même le moyen de ne pas perdre la partie. M. Marc L'Heureux fit un domestique coulant ingénieux connaissant bien ses patrons. M. Albert Lavoie, un tantinet trop jaloux pour être aimable en tira son succès comme interprète. M. E. D'Aoust, notaire grave et majestueux ne pouvant comprendre l'absurde ignorance d'un confrère sur le code du métier. Nous espérons entendre de nouveau cette jolie interprètation en remerciant d'avance nos courageux artistes et en l'occurence, puissions-nous ajouter un mot d'encouragement pour eux et une mention spéciale pour Mme Langelier dont le travail contribue pour beaucoup à égayer les soirées paroissiales, en multipliant les distractions nécessaires qui sèment quelques sourires dans la vie.

Pionnière.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	49
No 2 Nord	45½
No 3 Nord	43½
No 4 Nord	40½
No 5 Nord	37
No 6 Nord	34
Fourrage	31

Avoine—

No 2 C W	22⅜
No 3 C W	19⅜
Fourrage	18⅞

Orge—

No 3 C W	21½
No 4 C W	19½
No 5 C W	18½

Seigle—

No 2 C W	27
No 3 C W	22
No 4 C W	21

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	67⅛
No 2 Nord	42⅛
No 3 Nord	60⅜
No 4 Nord	59⅛
No 5 Nord	56⅛
No 6 Nord	50⅜
Fourrage	46⅞

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	69⅛
No 2 Nord	66⅛
No 3 Nord	64⅜
No 4 Nord	62⅞
No 5 Nord	59⅝
No 6 Nord	56⅞
Fourrage	53⅝

Avoine—

No 2 C W	34¼
No 3 C W	31¼
Fourrage	30¾

Orge—

No 3 C W	38⅛
No 4 C W	36⅜

Seigle—

No 1 C W	46

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.25 à 4.00
Taures moyennes	2.50 à 3.00
Jeunes veaux gras, choix	4.50 à 5.00
" " moyens	2.75 à 4.00
Bouvillons de choix	4.00 à 4.75
Bouvillons qualite moyenne	3.25 à 3.75
Vaches de choix	2.00 à 2.50
" moyennes	1.25 à 1.75
Taureaux	1.50 à 2.25
Agneaux de choix	6.75 à 7.25
Agneaux de bonne qualité	5.00 à 6.50
Moutons d'un an	3.50 à 5.00
Brebis	2.00 à 3.50
Porc à bacon	6.85

Boeufs d'engrais—

De choix	2.50 à 3.00
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.25
Vaches	1.00

Crème

Spéciale	16
No 1	14
No 2	11

Oeufs— (Variations quotidiennes)

Aux producteurs	Lge.	Med.	Poul't
Grade A	10	08	06
B	08		
C	06		

Beurre—

No 1, en boîte	23½
Enveloppé, No 1	23
" No 2	22
" No 3	21

Volailles vivantes—

Poulets, No 1	06
Poulets, No 2	04
Poules, No 1	06
Poules, No 2	04

Volailles préparées—

	A	B	C
Poulets	10	08	06
Poules	10	08	06



Page Agricole

Apiculture rationnelle

VI

DEFENSE DE LA COLONIE

L'abeille comme tout être de la création a ses ennemis, c'est pour ce motif que chaque colonie organise la garde de celle-ci à l'entrée et à la partie inférieure des cadres.

Parmi ceux-ci citons la guêpe et le bourdon qui pendant la récolte essayent de s'introduire à l'intérieur tentés par l'odeur invitante du nectar.

La mite des abeilles, sorte de papillon de nuit qui à sa faveur pénètre dans la ruche pour y déposer ses oeufs: imitant en cela l'oiseau bien connu "le coucou" qui exploite le labeur d'autrui pour élever sa progéniture; en règle générale, celles-ci ainsi que les larves sont détruites avant que l'intrusion puisse donner suite à des conséquences sérieuses.

La défense doit être organisée également contre les pillardes, provenant de colonies de race étrangère ou suffisamment fortes pour mettre en état de ruine celles affaiblies par la disparition de la reine.

Dans ce dernier cas, il est à remarquer que les assaillies ne feront aucune résistance étant privées de celle qui a la mission de perpétuer la race.

L'appareil de défense de l'abeille est si intéressant, qu'il serait regrettable d'en laisser passer la discription sous silence, quoique les nombreux détails qui l'accompagnent pourraient nous conduire assez loin.

Pour l'instant, le dard peut être comparé à une espèce de lancette minuscule barbelée circulant dans une gaine fixée à la partie postérieure de l'abdomen: celle-ci est en relation avec deux glandes (sac à poison) secrétant un liquide dont les effets réactifs peuvent être comparés à ceux de l'acide formique. En règle générale, lorsque l'abeille s'attaque à d'autres insectes, elle sort victorieuse de la lutte; si en revanche elle se trouve contrainte à s'attaquer à l'homme ou aux animaux, elle y trouvera une mort certaine: le dard barbelé ne peut être comme dans le cas précédent retiré de l'épiderme de la peau trop dure; dans un effort désespéré elle laissera une grande partie des organes essentiels de l'abdomen.

En ce qui concerne les piqûres, le dard doit être enlevé immédiatement, sans toutefois presser le sac à poison qui s'y trouve attaché; un mouvement sec au moyen du canif est suffisant.

Il est inutile de frotter la partie atteinte, mieux vaut l'oublier, ni de se servir de liniments qui ne peuvent qu'aggraver la douleur en étendant le virus sur une plus grande surface.

La répétition de celles-ci amène l'immunité et le novice incertain au début les considérera après un certain temps comme obstacle sans valeur.

Albert Bernard.

Notes Agricoles

La moyenne des salaires annuels pour les employés de ferme au Canada en 1933 a été de $161 pour les hommes contre $176 en 1932 et de $112 pour les femmes contre $120 en 1912.

La population porcine du Canada, qui a commencé à décliner en 1931, a encore diminué l'année dernière, mais le nombre de cultivateurs qui ont fait part de leur intention d'augmenter leur production pendant la période de décembre à mai 1933-34 est en augmentation de 8 pour cent sur celui de la période correspondante de 1922-23.

En décembre 1933, le nombre de veaux sur les fermes canadiennes (1,798,500) n'était que légèrement plus élevé qu'à la même date en 1932 (1,770,700), ce qui montre que l'accroissement de la population bovine se dalentit. Ceci se voit surtout dans le Québec, l'Ontario et le Manitoba.

Le nombre de boeufs âgés de deux ans et plus sur les fermes canadiennes a augmenté; il était de 416,000 au 1er décembre 1933 contre 361,800 au 1er décembre 1932. Les plus fortes augmentations ont été notées dans le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta.

Sur les 4,997 tonnes de foin importées au Royaume-Uni en 1932, le Canada en a fourni 3,861 tonnes.

Les minoteries canadiennes ont moulu, 4,889,102 boisseaux de blé en février dernier contre 3,744,957 boisseaux pendant le mois correspondant l'année dernière.

Les deux-tiers de la récolte d'oranges de la République Dominicaine des Antilles britanniques, ont été vendues dans les Provinces Maritimes du Canada; l'autre tiers est allé aux Bermudes.

Comment élever de bons veaux laitiers?

Ne convient-il pas de nous demander, à cette saison, quels soins particuliers il faut donner aux veaux? Ne serait-il pas opportun de rompre avec l'ancienne coutume et d'adopter des méthodes plus rationnelles? Mais est-ce si important l'élevage des veaux? La question vaut-elle la peine d'être étudiée?

Elle ne se pose pas, sans doute, dans le cas du cultivateur qui achète ses vaches. De multiples raisons incitent la plupart des cultivateurs à faire eux-mêmes l'élevage de leurs génisses. En effet, il est plus économique d'élever ses vaches que de les acheter. Pour faire de l'élevage méthodique, pour effectuer une amélioration graduelle, il est indispensable d'avoir quelques bons sujets de souche. Quand on élève des génisses chez soi, on les connaît mieux, ce qui est déjà un avantage.

N'est-ce pas par les achats qu'on introduit souvent, dans un troupeau sain, les maladies de la pire espèce — la tuberculose et l'avortement contagieux, la mammite, etc.? Nous relevons de ces cas très fréquemment.

Pour se monter un troupeau uniforme — au point de vue production et conformation — il faut élever sur sa ferme les génisses, en sélectionnant celles qui proviennent des meilleures laiteries. C'est l'unique méthode de pour arriver à créer un troupeau de vaches pdoductives.

1.— Défaut de notre élevage

Malgré toute l'importance que présente le bon élevage des veaux, il n'est peut-être pas une question qui soit plus négligée.

La plus grande erreur généralement commise, c'est d'élever trop de veaux. On ne fait aucune sélection, mais on élève tous les veaux les uns après les autres, mêmes les petits taureaux croisés qu'on n'a pas la précaution de châtrer; au printemps suivant, on choisira le plus vigoureux d'entre les survivants pour placer à la tête du troupeau. Mais quels soins ces veaux reçoivent-ils? Il n'est pas rare de voir, le printemps, sept, huit, dix veaux attachés par le cou dans les allées ou parqués tous ensemble dans une loge commune, malpropre, sans litière, et souvent sans lumière ni ventilation: c'est le temps d'envoyer les veaux au pâturage. Ils y passent l'été, sans abri ni ombrage, brûlés par le soleil, dévorés par les mouches. On ne les rentrera qu'à l'automne, aux premières neiges......

Quant à leur régime alimentaire, il est passablement simpliste: le veau ne reçoit que du lait, mais en quantité exagérée, — tout ce qu'il peut boire. On ne lui donnera pas de moulée, car ce serait du gaspillage; il devra se tirer d'affaire du mieux qu'il le pourra avec son maigre pâturage. Et l'hiver suivant, si le foin est rare, il faudra qu'il mange de la paille.

Il faut signaler ici ces redoutables enemis des veaux et de tous les animaux en général: les parasites, les poux, pour les appeler par leur nom. On les trouve presque toujours dans les étables sombres et malpropres; mais on les rencontre aussi dans les étables les mieux tenues. Il parait superflu de demander aux cultivateurs de débarrasser leur bétail des poux. Cependant, il n'est pas exagéré de dire que 75 pour cent de notre bétail est infesté de ces parasites. Que peut-on attendre de ces animaux ainsi dévorés? Les meilleurs soins alimentaires sont sans résultats; seuls, les poux en bénéficient.

Dans la plupart de nos fermes, les veaux arrivent beaucoup trop tard au printemps. Les veaux qui naissent de bonne heure l'hiver se développent beaucoup plus rapidement. A l'automne, ils sont en excellente condition pour entreprendre leur long hivernement. Or, en général, c'est en avril et mai qu'a lieu le vêlage.

Est-ce par économie que l'on garde cette vieille habitude? Soyons persuadés que ce mode d'élevage est excessivement coûteux. Ainsi, le nombre de vaches "pensionnaires" augmente d'année en année, et c'est le cultivateur qui paye.

II. — Principes du bon élevage

Pour en arriver à faire de l'élevage intelligent, ordonné, il importe de commencer par sélectionner. Se rappeler que les génisses sont destinées à remplacer les vaches dont la production est trop faible; par conséquent, choisir celles qui proviennent des meilleures laitières. Cette question vise non seulement la production, toute l'importance du contrôle de la production des vaches: en effet, le contrôle laitier seulement nous montre quelles vaches on peut garder avec profit. Donc, la coutume d'élever tous les veaux ou de choisir les plus gros, les plus jolis, les mieux conformés, etc., est un simple jeu de hazard qui coûte énormément cher et ne donne aucun résultat.

Soins de la vache avant le vêlage

Il faut que le vêlage s'accomplisse dans les meilleures conditions possible. On doit accorder à la vache un repos d'au moins six semaines entre les deux lactations pour lui permettre de refaire ses réserves de matières minérales et de matières grasses, et de se remettre en condition. Cela suppose nécessairement qu'on garde un registre des saillies afin d'avoir une idée approximative des dates du vêlage.

A l'approche de la mise bas, on place la vache dans une loge propre, désinfectée et bien pourvue de litière sèche. On remplace les concentrés par une buvée de son chaude. Il faut tenir la vache à l'abri des courants d'air et voir à ce que ses intestins fonctionnent librement.

Soins du veau

Le veau naissant doit être l'objet de soins attentifs durant les premiers jours. Il est très important de cordon ombilical (nombril) afin de prévenir les infections microbiennes. Il suffit de badigeonner le cordon de l'ombilic avec de la teinture d'iode jusqu'à dessiccation.

Loges

Ayons de petites loges individuelles pour les veaux. Il n'est pas nécessaires qu'elles soient spacieuses; tenons-les propres, ventilées, sèches et bien pourvues de litière. Ces loges permettent aux veaux de prendre l'exercise indispensable; elles les empêchent de se téter les oreilles et facilitent le rationnement individuel.

Elevage à l'intérieur

Les veaux nés au printemps ne doivent pas être mis au pacage avant l'automne. Les veaux élevés à l'intérieur se développent normalement et font des gains rapides, tandis que ceux élevés au pacage sont retardés dans leur développement, ont mauvaise apparence et restent rabougris. Le soleil les brûle et les mouches les dévorent.

Il importe de soigner à intervalles réguliers, c'est-à-dire toujours aux mêmes heures, et de les soigner individuellement afin de donner à chacun la quantité de nourriture dont il a besoin.

Propreté

Servons-nous taujours d'ustensiles propres, bien lavés et désinfectés à l'eau bouillante, les veaux mangeront avec plus d'appétit et on écartera ainsi un grand nombre de germes de maladie.

Veillons à la santé des veaux, surtout dès leur jeune âge. Dès qu'ils manifestent des symptômes de maladie, il faut prendre les moyens de les guérir promptement, autrement, leur développement est compromis, ce qui peut occasionner une perte considérable. Aux premiers symptômes d'une maladie — quelle qu'elle soit — mettons le veau à la diète: c'est-à-dire supprimons au moins la moitié de sa ration et cherchons les causes de son malaise.

Diarrhée

La diarrhée est la maladie la plus répandue, de même que la plus redoutable, chez les jeunes veaux. Elle a pour causes: la suralimentation (trop de lait), la malpropreté des ustensiles et du logement, les infections du nombril, les aliments surs. Mettons le veau à la diète et donnons-lui deux ou trois onces d'huile de ricin (huile de castor).

Dartes

Elles sont caractérisées par la chute du poil, formant des plaques dénudées, le plus souvent autour des yeux et sur la tête. Faire un onguent avec une once de vaseline à laquelle on mélange quelques gouttes de teinture d'iode. Appliquer cet onguent sur les dartres jusqu'à guérison complète.

Poux

Lorsque les veaux mangent bien, mais qu'ils ne se développent pas, qu'ils ont mauvais poil, qu'ils restent chétifs, souvent, c'est qu'ils sont mangés par les poux. Il faut nettoyer, désinfecter les étables et débarrasser les sujets des poux qui les dévorent. Les remèdes sont nombreux. Commençons par la tonte, puis appliquons l'un des remèdes suivants:

Jus de tabac: Faire bouillir pendant une demi-heure, en vase clos, une livre de tabac dans trois ou quatre gallons d'eau.

Poudres insecticides du commerce: Un quart de livre de poudre de Sabadilla, une livre de soufre; mélanger et appliquer dans le poil. Une salière en facilite l'application.

Quel que soit le remède employé, il faut en faire plusieurs applications à intervalles de huit jours, afin de détruire toutes les nouvelles éclosions de lentes.

Alimentation

Diverses méthodes d'alimentation sont proposées pour satisfaire aux différentes conditions dans lesquelles peuvent se trouver les cultivateurs: 1. — Elevage au lait pur et lait écrémé; 2. — élevage au lait pur et gruau; 3. — élevage au lait pur dilué; 4. — élevage aux moulées commerciales dites "Calf Meal"; 5. — élevage au lait de fromage.

De toutes ces méthodes, celle qui se pratique le plus généralement, c'est l'élevage au lait pur et lait écrémé; elle est facile et donne les meilleurs résultats.

Lait

On conseille de faire jeûner le veau pendant huit à douze heures après sa naissance. Il n'en souffrira pas et il apprendra plus facilement à boire. Pendant les trois ou quatre premiers jours, il est très important de lui donner le lait de sa mère appelé "colostrum". Ce premier lait possède des propriétés spéciales absolument indispensables au nouveau-né.

Durant les premiers jours, il faut éviter de donner trop de lait: mieux vaut un jeûne forcé qu'une suralimentation. La quantité à servir dépend de la grosseur du veau et de sa condition, mais elle ne devrait pas dépasser trois à six livres par jour. Il est préférable de diviser cette ration en trois repas durant les premiers jours à condition que le lait soit donné toujours à la même température (95-100 degrés F.).

Pendant que le veau est au régime du "bon lait" ou lait entier, on peut lui servir une livre de lait par huit livres de poids vif, et une fois la transition au lait écrémé faite, une livre par dix livres de poids vif. En tout temps, on ne doit pas dépasser le maximum qui est de dix-huit à vingt livres de lait par jour.

Lorsque le sujet est en bonne santé et en pleine vigueur, il n'est guère nécessaire de prolonger le régime du lait pur au-delà de trois ou quatre semaines. Alors, on peut faire la transition.

Comment procéder?

Si l'on passait brusquement de l'un à l'autre, on occasionnerait, à coup sûr, des troubles digestifs graves, peut-être mortels. Que cette substitution se fasse très graduellement, en remplaçant, chaque jour, une petite quantité du lait pur par du lait écrémé. Dix jours suffisent généralement.

Il est très important de servir le lait toujours à la même température (95-100 degrés F.).

Les veaux devraient recevoir du lait pendant environ six mois; mais on peut leur en servir avantageusement jusqu'à l'âge de huit ou dix mois.

Concentrés

Il faut habituer les jeunes veaux à consommer des concentrés de bonne heure, vers l'âge de deux ou trois semaines, ou lorsqu'on commence à remplacer le lait pur par le lait écrémé, afin de leur fournir, par les moulées, la matière grasse enlevée du lait et aussi les éléments nutritifs nécessaires à leur croissance. C'est toujours le même principe de l'équilibre de la ration. On recommande surtout les moulées à base de grains récoltés sur la ferme. Le mélange suivant convient bien:—

Avoine moulue	2	parties
Blé d'Inde ou orge	2	"
Son de blé	2	"
Pain de lin	1	"

La quantité à donner varie suivant le veau lui-même et sa rapidité de croissance. Très minime au début, elle augmente ensuite graduellement.

Fourrages

On doit habituer le veau à manger des fourrages grossiers en même temps que des concentrés. En outre de fournir des aliments nutritifs indispensables, le foin est nécessaire pour développer une forte capacité digestive. On rencontre fréquemment chez les éleveurs inexpérimentés des cas où les veaux manquent de capacité digestive ou de corps, parce qu'on ne leur a pas servi suffisamment de fourrage. D'un autre côté, une trop grande quantité de fourrage rend les veaux pansus et brise leur conformation.

D'une façon générale, il vaut mieux donner du foin aux tout jeunes veaux, de préférence aux foins de luzerne ou de trèfle; ces derniers occasionnent parfois la diarrhée. Mais dès que ces dangers de troubles digestifs sont passés, il faut leur servir du bon foin de légumineuses (trèfle ou luzerne), afin d'assurer une croissance rapide.

Matières minérales

C'est le développement du squelette du veau qui entraîne le développement de sa taille. Il est essentiel, par conséquent, de fournir les éléments qui assurent le développement des os: calcium (chaux) et phosphore. On les fournit en ajoutant à la moulée, à raison de 3 pour cent (3 livres par cent livres), un mélange de matières minérales. Le mélange suivant est facile à faire sur toutes les fermes et donne des résultats satisfaisants:

1 livre de chaux éteinte ou os moulus;
1 livre de charbon de bois ou cendres de bois tamisées;
1 livres de sel.

Succulents

A l'âge de trois ou quatre mois, il faut servir des succulents: racines ou ensilage. Les racines conviennent tout particulièrement aux jeunes animaux. Pour ce qui est de l'ensilage, on conseille d'abord de le servir en très petites quantités et avec précautions. A l'âge de six mois, les veaux peuvent consommer cinq à six livres de succulents par jour.

Eau

Donnons de la bonne eau fraîche aux veaux. Il est nécessaire de leur en donner à cause de la quantité plutôt limitée de lait qu'ils reçoivent.

Pâturages

Les veaux ne doivent pas être envoyés au pâturage avant l'âge de cinq à six mois. Ceux nés après le mois de février doivent être gardés à l'intérieur jusqu'au mois de septembre. Il ne faut pas alors les laisser coucher dehors ni les laisser à la pluie ou au froid.

En résumé, disons que le bon élevage des veaux exige une attention continuelle et des soins assidus. C'est une question de jugement et de bon sens autant que de principe. Car, en effet, les principes que nous venons d'énumérer ne sauraient s'appliquer, sans discernement, à chaque cas particulier. C'est à l'éleveur de les modifier suivant les diverses circonstances en les adaptant aux besoins de chaque sujet.

La méthode d'alimentation que nous venons d'exposer convient aux cultivateurs qui disposent de lait écrémé en grande quantité. D'autres cultivateurs, placés dans des conditions différentes, se trouvent dans l'impossibilité de faire l'élevage des veaux avec le lait écrémé: ils doivent donc avoir recours à d'autres méthodes.

Comment combatire le ver blanc

A la convention des agronomes de l'Est de l'Ontario, qui a eu lieu à Kemptville dernièrement, M. G. H. Hammond, de la Division fédérale de l'entomologie, a traité de la situation des vers blancs, aussi appelés "turcs" par nos cultivateurs. En parlant des moyens répressifs pour 1934, M. Hammond a dit que les vers blancs ne causeraient sans doute que peu de dégâts cette année et que ces dégâts auraient lieu vers la fin de mai et le commencement de juin. Après cela ce n'est qu'en août 1935 que l'on peut craindre qu'il y ait des dégâts importants dans l'Est de l'Ontario, quand les vers blancs de la première année ravageront les vieux gazons de mil. Voici les moyens répressifs qu'il recommande:

a. Ameublissement parfait du sol à la charrue et au disque au printemps, spécialement sur les sols légers qui n'ont pas été dérangés avant 1932, ou sur les sols qui étaient infestés de vers blancs en 1933. b. Rajeunissement des pâturages qui ont été endommagés par les vers blancs en 1933, par des labours et de nouvelles semailles autant que possible, et des applications d'engrais chimiques. c. Préparation parfaite du sol après un labour hâtif d'automne pour tuer les hannetons avant qu'ils entrent en hibernation en octobre. d. Préparation de la ferme à la culture de la ulzerne pour remplacer le mil et le trèfle autant que possible. e. Enlèvement des arbres isolés, tels que saules, tilleuls, chênes, frênes, ornes et hickory, qui attirent les hannetons dans les champs ou le long des clôtures négligées, sur les fermes sujettes aux invasions des vers blancs, et remplacement de ces arbres par des conifères ou des érables.

Crème glacée au gruau d'avoine

La recette suivante est extraite du feuillet sur les desserts glacés faits à la maison, publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture: crème à la glace au gruau d'avoine—½ tasse d'avoine roulée, ½ cuillerée à thé de vanille, 1 tasse de lait, ¾ quart de tasse de sucre, 1 tasse de crème. Faites tremper l'avoine roulée pendant une heure dans le lait. Coulez. Faites cuire le liquide coulé dans un bainmarie, pendant 45 minutes, en agitant fréquemment. Après refroidissement, ajoutez la crème et l'essence. Faites geler.

Pourquoi le classement des porcs est nécessaire

Le prix du bacon en Grande Bretagne dépend de la qualité du produit et de la quantité totale qui est offerte en vente par les différents pays. En 1921, le prix moyen mensuel du bacon danois a varié de 8 à 51 shillings (en chiffres ronds, de 2 à 12 dollars) par cent livres de plus que le prix moyen mensuel du bacon canadien. Cette grande différence de prix s'explique surtout par le manque d'uniformité dans la production du porc au Canada, et c'est justement pour remédier à ce manque d'uniformité que le Ministère fédéral de l'Agriculture a convoqué l'année dernière une conférence nationale sur l'industrie porcine. Il a été clairement démontré à cette conférence que le Canada ne peut espérer maintenir un débouché pour ses produits sur les marchés du monde que si la qualité du produit s'améliore. Il fut convenu également que le meilleur moyen d'y remédier serait d'instituer un système de classement par lequel le cultivateur serait payé pour ses porcs d'après la qualité de ses animaux. La sagesse de cette initiative n'a jamais été mise en doute.—Manuel sur le porc à bacon et le classement.

Philosophie agricole

Le numéro de mars de "Scientific Agriculture" contient une superbe allocution donnée à la réunion annuelle de l'Amicale du Collège d'agriculture de l'Ontario par le Doyen A. Howes, doyen de la faculté d'agriculture à l'université de l'Alberta, et président de l'Association canadienne des agriculteurs techniques. Dans le monde agricole, dit la "Scientific Agriculture", le Doyen Howes d'Edmonton est connu comme le "Doyen des doyens". C'est, en effet, l'aîné de tous les directeurs des collèges d'agriculture au Canada par l'âge et par le nombre d'années qu'il a passées au service. Tandis que quelques-uns de nos agriculteurs techniques se laissent enliser dans des travaux de routine des recherches scientifiques, le Doyen Howes tient toujours devant nous les besoins et les aspirations de cet homme que l'on est trop souvent porté à oublier, le cultivateur.

Cette conférence est un résumé de sagesse agricole, couvrant toute la gamme de l'agriculture pratique, économique et philosophique. Parlant de la production et de la vente, le Doyen a dit ce qui suit: "Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire en ces dernières années: Nous avons résolu les problèmes de la production, mais nous n'avons donné que peu d'attention aux problèmes de la vente". Chaque fois que j'en ai eu l'occasion, j'ai protesté contre cette déclaration, parce qu'elle ne correspond pas aux faits. Je suis prêt à reconnaître que nous n'avons pas donné suffisamment d'attention aux systèmes de vente; je reconnais également que l'une de nos entreprises principales devrait toujours être la bonne distribution de nos produits, mais lorsque j'entends les gens dire que nous avons résolu le problème de la production, je proteste énergiquement. Le fait est que dans ce pays si étendu où nous vivons, nous ne sommes que des enfants en ce qui concerne la production. S'il y a eu surproduction dernièrement, et c'est là une question encore discutable, cela ne prouve pas que nous avons résolu le problème de la production. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que la production est partie intégrale d'un système de vente bien organisé et qu'elle ne peut en être séparée. Ces deux questions sont indissolublement liées l'une à l'autre.

Pommes de terre de semence sans maladie

Une précaution très importante pour prévenir la gale des pommes de terre est d'employer des tubercules sans gale, mais pour être sûr d'avoir des tubercules sains, sans gale, il faut employer la semence de la qualité "Certifiée Extra No 1". Les bases rigoureuses de certification appliquées par le Ministère fédéral de l'Agriculture, qui ne permettent qu'une quantité minimum de gale, mettent à la disposition des acheteurs de pommes de terre de semence un produit dont l'emploi est remarquablement sûr. Pour tous renseignements au sujet de ces pommes de terre de semence certifiées, consultez le feuillet No 129, nouvelle série, publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa.

La population ovine de la Russie qui était d'environ 134 millions de têtes en 1929, n'était que de 50 millions de têtes en 1932. Les chiffres de 1933 révèlent une nouvelle réduction d'après les derniers estimés.

La culture du thé est singulièrement distribuée dans le monde. En dehors des plantations récentes qui ont été faites en Afrique et dans la Géorgie russe, la plantation commerciale du thé est presque limitée au sud-est de l'Asie et aux îles voisines; le thé n'a jamais encore été cultivé sur le continent américain pas plus que dans le sud de l'Europe.

La consommation domestique des pommes de terre au Canada n'a que peu changé en ces dernières années, et une récolte moyenne sera probablement absorbée en 1934-35 sans grande fluctuation dans les prix. —Bulletin sur la Situation agricole.

La suppression des fourmis qui piquent et des fourmis parasols, qui se construisent des nids autour des racines des arbres, est l'un des problèmes de l'industrie des vignobles à l'île Trinité Antilles britanniques.

AVANT-GARDES de l'A.C.F.A.

(Suite de la page 2)

tion sur "L'histoire de notre héroïne, Madeleine de Verchères".

"Le moulin" nous révèle le talent que Mlle Jeannette Lavoie possède comme chanteuse.

Notre président, M. François Dusseault nous entretient de "Dollard des Ormeaux".

M. François de Windt égaye toute la classe par ses devinettes.

Comme il est déjà l'heure de se séparer, M. Denis Gamache et Mlle Madeleine Pariseau proposent l'ajournement de l'assemblée.

On ne rompt les rangs qu'après le chant de "O Canada".

LAFOND

CERCLE LAFLECHE

L'assemblée commença par la prière, puis le chant, "Vive la Canadienne". Les minutes de la dernière réunion furent lues et acceptées. Annette Desaulniers et Juliette Journault chantèrent une belle chanson. Alfred Robinson conta l'histoire de "Don Sébastien et Ben David". Annie Gresl chanta une belle chanson. Elizabeth Demers chanta une chanson aussi Eva Brault lut un poème à "Dollard des Ormeaux".

Les compositions furent lues et les meilleures furent celles d'Aurore Malo et de Juliette Journault. Voici celle de Juliette: Il y avait autour du fort trois cents cadavres. Les barbares pleuraient de voir leurs frères morts. L'élite de leurs guerriers était morte. Ils se disaient, "Le bateau va-t-il descendre le fleuve pour prendre la ville des visages pâles?" Les barbares firent des funérailles pour leurs morts. Après cela, ils retournèrent dans leur pays où leurs femmes les attendaient. A Ville-Marie des Français se demandaient si Dollard reviendrait. Cela faisait plus d'un mois qu'il était parti. Quelques jours après des Hurons, échappés des Iroquois, arrivèrent à Montréal. Mère Marie de l'Incarnation rédigea le récit de ce qu'ils racontèrent. Les jeunes gens de Ville-Marie avaient sauvé la colonie.

L'assemblée se termina par le chant "O Canada".

Secrétaire générale,
Marie-Anna Gagné.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Taché

Nous sommes anxieux de commencer notre assemblée aujourd'hui. A notre dernière réunion, M. le président annonça que nous allions continuer l'étude des constitutions de l'Avant-Garde. Nous ne fûmes pas désappointés. Après l'ouverture, faite selon l'usage, M. le président invite Mlle la secrétaire à lire l'article traitant du patriotisme. Ceci fait, la porte est ouverte aux discussion. Les "pourquoi" pleuvent de tous les coins de la classe. M. Raymond Thibault, M. Raymond Maisonneuve et M. Louis Collin essayent de donner à chacun une réponse satisfaisante.

Pendant trois quart d'heure le questionnaire se déroule. Tous nous bénéficions des réponses données. Maintenant, je puis dire, que tous les membres de notre cercle savent ce qu'est un patriotisme éclairé! Puissions-nous acquérir un véritable esprit patriotique, le conserver, le développer! Pour terminer cette heure inoubliable, nous chantons avec sentiment notre petit chant favori:

Vive, vive, vive l'Avant-Garde
Je suis fier d'y appartenir!

Mlle Rita Collin nous lit un passage du livre "En veillant chez nous" par M. l'abbé Gélinas. Elle choisit: "La vaillance et la belle humeur des nôtres." Voici comment se termine cette lecture égayante:

Anglais, le chagrin t'étouffe?
Dis-moi, mon ami, qu'as-tu?
....
Apprends-le-moi, je t'en prie,
Car je pourrais bien te guérir.
Si tu veux faire merveille
Et guérir comme il faut,
Tu prendras une bouteille
De la poudre de Rigaud.
Trente dragées de Montcalm
De Villiers, vingt-et-un grains
De Ligneris une dragme
Tu gueriras pour certain
Ou. . . tu crèveras c'est certain!

Amis, aux moments de lutte donnons, suivons cette recette!

L'ajournement proposé nous chantons l'hymne national.

Cécile Houde, secrétaire.

20,322,504 catholiques aux E.U.

NEW YORK.—D'après l'annuaire catholique officiel publié jeudi, les catholiques romains aux Etats-Unis, en Alaska et dans les îles Hawaii sont actuellement au nombre de 20,322,594, ce qui représente une augmentation de 54,191. Au cours de la dernière année 49,181 convertis ont été admis dans le giron de l'Eglise catholique. Il y a 29,619 prêtres, 18,244 églises, 185 séminaires, 18 archevêques, y compris les cardinaux, et 107 évêques.

Une déclaration Japonaise

Le Japon, intéressé au maintien de la paix en Extrême-Orient, ne pourra pas rester "simple spectateur" si la paix chinoise est menacée par un autre pays.

TOKIO. — Le ministre japonais des Affaires étrangères, Koki Hirota, a fait savoir aux ambassadeurs anglais et américain que le Japon ne pourra pas rester simple spectateur, si une autre nation utilise ses relations avec la Chine pour des fins égoïstes. Le Japon ne peut pas ignorer une action qui pourra menacer, de quelque façon que ce soit, la paix et l'ordre en Chine. En raison de sa situation géographique spéciale, en Asie orientale, le Japon est la nation la plus intéressée au maintien de la paix et de l'ordre dans cette partie du monde.

Le ministre Hirota a accepté comme satisfaisante la note américaine dans laquelle le secrétaire d'Etat Cordell Hull rejettait les prétentions du Japon qui prétend avoir des droits de surveillance en Extrême-Orient. Il a aussi accepté de la même façon la déclaration de Sir John Simon aux Communes anglaises.

Concordat entre le Vatican et l'Autriche

Les droits spéciaux de l'Eglise.

CITE VATICANE. — Le texte du Concordat entre l'Autriche et le St-Siège a été publié par l'Observatore Romano, organe officiel du Vatican.

Ce concordat, signé le 5 juin 1933 par le secrétaire d'état papal, Son Eminence le cardinal Pacelli, et le chancelier Engelbert Dollfuss, n'est entré en vigueur que la semaine dernière. Les droits spéciaux de l'Eglise comme corporation publique y sont reconnus.

L'entente ne modifie que très peu l'organisation administrative de l'Eglise en Autriche. Le choix des évêques est laissé à l'Eglise, sujet toutefois à la ratification ecclésiastiques jouissant d'un caractère juridique, en vertu du droit canonique sont confirmées comme telles par le Concordat.

Le droit de l'Eglise de maintenir des écoles a été restauré, de même que le droit d'enseigner la religion dans toutes les écoles laïques du pays. On maintiendra aussi l'instruction religieuse obligatoire.

L'Etat garantit de plus l'autonomie administrative des propriétés de l'Eglise, sans intervention de l'Etat. Il reconnait également la compétence des tribunaux ecclésiastiques dans les questions matrimoniales.

Un plan de credit social

Pour mettre fin à la crise économique en 24 heures

Ottawa — Le comité parlementaire d'enquête sur la banque et sur le commerce a entendu M. Gerald G. McGerr, avocat à Vancouver, préconiser l'adoption d'un plan dit de crédit social, pour mettre fin à la crise économique en 24 heures. Ce plan comporte l'établissement d'une banque nationale qui seule pourrait émettre de la monnaie de papier et qui consentirait des crédits fondés sur ce que le déposant a appelé la valeur de l'activité du peuple considéré comme une entreprise en plein fonctionnement; l'établissement d'un office pour diriger les affaires économiques à l'intérieur du pays et d'un office pour diriger le commerce avec l'étranger; l'établissement d'un organisme qui empêcherait les concentrations massives et l'inflation excessive des crédits; la fixation du prix du blé à $1.50 le boisseau (au moins à l'intérieur du pays) et l'évaluation de tous les autres produits essentiels en raison du prix du blé.

A un enquêteur qui lui demandait comment il entendrait assurer une application honnête d'un plan aussi gros de conséquences, M. McGerr a répondu que l'opinion publique tiendrait dans le respect du devoir les hommes à qui seraient confiés les pouvoirs résultant de l'adoption du plan et que, du reste, on pourrait modifier le code criminel de manière à inclure dans la définition de la haute trahison toute tentative de disloquer le régime économique du pays. Il faudrait peut-être fusiller quelques hommes, a-t-il ajouté, mais seulement quelques-uns.

M. McGerr a parlé plusieurs heures. Au cours de sa déposition, il a dit tout à fait défectueux le présent régime bancaire.

STE-ANNE DE BEAUPRE, P.Q. **—L'inauguration de la nouvelle et vaste église de Sainte-Anne-de-Beaupré aura probablement lieu le 27 mai. Une messe solennelle sera chantée à cette occasion. On espère que Son Eminence le cardinal Villeneuve pourra assister. Il y aura concert sacré dans l'après-midi. Depuis quelques années, les pèlerins étaient reçus dans la crypte de la nouvelle basilique. Au cours de l'hiver, on a poursuivi les travaux et cette année, les pèlerins seront reçus dans la basilique même.**

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

Not French, nor yet Canadian, but of Quebec

Monsieur le Rédacteur:

Telle est la renversante petite phrase que je trouve dans "Columbia", numéro de Mars 1934 sous titre "Québec marks a Centenary" ....par Eugène Shevlin....

On y raconte donc que le 24 juin prochain 1934, on fêtera le centenaire de la fondation de la société St-Jean-Baptiste qui coincide avec la fête du Saint choisi par l'Eglise comme Patron des Canadiens Français **ubique terrarum.** Deux cents ans, auparavant Jacques Cartier était venu de St-Malo fonder une Nouvelle-France et conquérir des âmes à Dieu. De valeureux pionniers étaient venus de France pour remplir cette mission évangélisatrice et civilisatrice et ils avaient bâti une nation nouvelle sur les bords du St-Laurent, une nation assise sur le roc impérissable dont les piliers furent la race et la religion.

En 1763, le drapeau fleur de lis dut céder sa place au drapeau britannique. L'immigration de France fut tarie, tandis que des hordes de Loyalistes des Etats-Unis et des Anglais d'Angleterre affluèrent au pays du Canada. Dès lors l'élément anglais accrut en nombre et en importance et l'élément français diminua en proportion, perdant chaque jour de son prestige et de son influence. Il est tout naturel que dans les circonstances les deux groupes anglais et français demandassent un gouvernement responsable. Une enquête fut faite par des gens envoyés d'Angleterre qui gâtèrent la cause en ne rendant pas justice aux Canadiens français qui étaient encore la grande majorité et qui avaient donné des preuves non-équivoques de leur loyauté, en 1812, par exemple, en repoussant l'Américain à Chateauguay et conservant ainsi le Canada à l'Angleterre. Il s'agissait de conserver la foi des traités et pourvoir au maintien des droits et libertés nationales et religieuses... en face de la poussée toujours grandissante de l'élément anglais et protestant.

Ce fut alors que, dans les temps troublés de 1834, quelques années seulement avant les troubles de 1837-38 que fut fondée à Montréal la société St-Jean-Baptiste sous la présidence du maire de Montréal et sous l'inspiration d'un jeune nationaliste et patriote, Ludger Duvernay. Le but de la dite société était d'unir tous les Canadiens Français comme des frères, de conserver l'intégrité de la race et maintenir l'esprit et les traditions en vue de la survivance ethnique.

Depuis, la fête de St-Jean-Baptiste, surtout dans le Québec est considérée comme une des plus grandes fêtes religieuses, civiques, elle est la fête nationale par excellence, non-seulement dans le Québec, mais parmi tous les autres groupes de Canadiens français établis dans les autres province du Dominion et jusque dans les centres les plus éloignés des Etats-Unis.

Le conservativisme des Canadiens français est une influence stabilisante dans la vie politique canadienne. Les Français ne se laissent pas leurrer (swayed) facilement et ils ont la logique facile à cause de leur claire-vue de l'avenir. Un exemple entr'autres: Québec a été seul dans toute l'Amérique du nord à établir un contrôle des liqueurs qui est devenu le modèle de toutes les autres provinces et tout dernièrement des Etats-Unis.

Les Canadiens-français sont probablement les gens les plus aimables, les plus heureux sur la terre du Québec: l'"habitant de Québec cultivant la terre ancestrale, élevant sa nombreuse famille, assistant régulièrement à la messe le dimanche et sentant la direction de la main de la divine Providence en tout, voilà un tableau unique!

L'Honorable Israel Tarte résumait ainsi la pensée canadienne française dans un discours de St-Jean-Baptiste.

"L'Anglais représente le génie du commerce, le moyen de faire fortune, deux caractéristiques bien distinctes de la race anglo-saxonne. Nous, sur ce continent, représentons de tout temps, la générosité, l'amour des belles-lettres, du bon goût et cette gaieté gauloise et cet enthousiasme facile et prompt qui ont été l'héritage de la France et la cause inspiratrice de tant de nobles actions .....Gesta Dei per Francos."

En terminant cet article (in cauda venenum), l'auteur a une envolée superbe difficile à traduire...... disons... un mélange exquis d'émotion religieuse et patriotique en cette fête nationale, l'expression publique de la fierté de la race, des encêtres, d'attachement au sol natal, du dévouement inaltérable à l'Eglise catholique qui ne peut être séparée ou excluse de ces manifestations.

C'est la manifestation unique d'un peuple individuel et distinct, pas **Français, pas encore Canadien, mais de Québec,** un peuple qui a conservé son idéal sans tache pendant trois cents ans, qui a vécu en parfaite loyauté, amitié et sympathie avec ses nombreux voisins différents de mentalité, race et religion et cependant sans embarras proclame bien haut le standard de sa valeur."

Remarque......

Pour que le lecteur saisisse mieux le point, je cite la dernière partie dans le texte original.

"It is a unique demonstration of a people individual and distinct, not **FRENCH,** nor yet **CANADIAN,** but of Quebec"!

Le problème est complexe et invite à la réflexion...... et pourquoi pas à une réponse en Tribune libre?

J. A. Normandeau, ptre.

En songeant à la Survivance

N'OUBLIONS JAMAIS

Qu'un journal vit

PAR

1—Ses abonnements PAYANTS,
2—Ses annonces PAYANTES,
3—Ses impressions PAYANTES.

Et quand il s'agit d'un journal catholique indépendant de tout parti politique, il y a lieu d'ajouter un quatrième moyen de vie—les dons généreux qu'on veut bien lui faire de temps à autre. Que ce soit en Alberta, en Allemagne ou en Australie ces faits demeurent les mêmes.

Songeons-y toujours!

Une opinion favorable au français à la radio

M. Frank Danton, de Toronto, déclare à Ottawa, que l'emploi du français à la radio est une heureuse politique — Il parlait au nom du Conseil National d'Education.

OTTAWA. — "L'opinion éclairée d'Ontario est en faveur de l'emploi du français à la radio" a déclaré aux Communes, M. Frank Danton, de Toronto, président du comité de la radio dans le Conseil National d'Education. M. Danton a comparu devant le comité des députés qui a affirmé que la Commission Canadienne de la radiodiffusion avait remporté un succès. Depuis son établissement, les conditions sont bien changées et l'on a compris que la fonction des commissaires ne consistait pas à fournir du vaudeville aux amateurs.

Dans l'opinion de M. Danton, la Commission doit être une force intellectuelle, sociale et éducationnelle qui pourrait être employée à demodeler le caractère et les opinions du public aux écoutes. On enseigne le français dans les écoles et les collèges d'Ontario et l'on devrait, par le moyen de la radio, habituer les oreilles des élèves aux sons des syllabes françaises Henry Gooderham, du poste CKCL, de Toronto, croit que les règlements de la Commission concernant l'annonce commerciale devraient être changés. Philip Morris, de London, a exprimé le même avis.

M. Harold Sedgewick, du poste CFRB, a rappelé les difficultés que l'on a pour obtenir des artistes canadiens qui puissent créer autant d'intérêt que les artistes étrangers, grassement payés, et dont les noms, grâce à une intense publicité, sont dans toutes les bouches. M. Sedgewick a conseillé de donner plus de publicité dans les journaux aux artistes canadiens qui ont du talent.

Peut-être

Le mari, ivre.—Je reviens. . . heu! . . . d'une conférence.

—Oui, d'une conférence navale.

Nouvelle marque d'identité

Une femme faisant ses affaires de banque et ne sachant pas signer son nom avait l'habitude de faire une croix.

Ce jour-là elle fit un zéro sur la feuille du receveur:

Le receveur.—Pourquoi faites-vous un zéro au lieu de votre croix?

La dame.—J'ai changé de nom depuis hier; je suis remariée.

NOUVELLES D'EDMONTON

Coin des BONNES AMIES

Les Bonnes Amies sont très occupées en ce moment à préparer leur banquet annuel qui aura lieu mercredi prochain le 16 mai à l'hôtel Corona, vers 7 heuresLe prix du billet est de 60 cents. Nous invitons cordialement chaque membre ainsi que celles qui désirent joindre le cercle à ce banquet.

Secrétaire

Collation des diplômes

Aux gardes-malades de l'hôpital Général

Le 10 mai, à 8. heures p.m. à la "Convocation Hall,. terrain de l'Université, aura lieu la collation des diplômes aux gardes-malades de l'hôpital Général. Tous les amis de linstitution et du personnel sont cordialement invités à assister à cette soirée.

Les anciens élèves du Collège des Jésuites

La séance des Anciens à Morinville sera donnée dimanche prochain, le 13. La première invitation vaut pour cette fois comme pour la précédante. Tous ceux des Anciens qui auront assisté à la séance, seront les bienvenus au goûter qui suivra. Venez; nous serons heureux de vous y rencontrer.

Dimanche, le 20, grande réunion au collège; nous y célébrerons la fête du R. P. Recteur. Il y aura jeux entre Anciens dans l'après-midi, et souper aux petits oiseaux.. .. .. ..au collège. Nous aurons la grande satisfaction d'avoir avec nous le P. Provincial, un de nos meilleurs amis — nous en avons eu le preuve l'an dernier.

Après le souper, séance à l'Ecole Séparée, donnée par les élèves. Ils interpréteront: "Le Grand voyage". traduction et adaptation de la fameuse pièce: "Journey's End de Sherriff." C'est une tranche vive d'une journée au front. La pièce sera offerte au P. Recteur et au président Charles Turgeon, "un ancien défenseur de la patrie."

Le Secrétaire.

Collation des Diplômes

La collation des diplômes pour les gardes-malades, classe 1934, de l'hôpital des Soeurs de Miséricodde eut lieu vendredi soir le 4 mai à la Convocation Hall, Université de l'Alberta.

ingt-quatre élèves reçurent leur médaille et diplômes présentés par Son Ex. Mgr J. H. O'Leary et Dr Allan Day. Les hôtes d'honneur occupaient l'estrade décorée pour la circonstance de fleurs de la classe, c'est-à-dire les roses, rose.

Son Ex. Mgr O'Leary, Dr. M. R. Bow, Son Honneur le Maire Knott, et Dr. W. C. Redmond dans leurs adresses bien appropriées surent élever la vocation de la garde-malade en rappelant que l'infirmière n'était plus un aide, mais un assistant professionnelle à la classe médicale. De De chaleureuses félicitations en même temps que des souhaits de grand succès leur furent offerts. Les prix d'honneur furent décernés à Mlle Mildred E. Rogers, présentés par les Soeurs de Miséricorde pour abilité générale; à Mlle Vera Parker pour la théorie en troisième année, présenté par le comité Médical; à Mlle Lillian Miller pour avoir conservé les hautes marques en la matière des yeux, nez, oreilles et gorge, présenté par Dr. C. V. Jamieson; à Mlle Fern Lindsay pour les soins médicaux, présenté par Dr. W. C. Redmond; à Mlle Margaret McDonald en obstétrique, présenté par Dr. Allan Day; à Mlle Dena Bokenforh en Anatomie et Anesthésie, présenté par Dr. M. Weinlos; à Mlle Lillian Miller, pour Diète en maladie et Matière Médicale, présenté par Dr. M. Weinlos; à Mlle Alice Birt en Chirurgie, présenté par Dr. J. J. McDonnell.

Un magnifique programme musical fut rendu par Mlle Dena Heckelman, solo de violon accompagnée au piano par Mlle Margarea Ashley; Mlle Beryl Kingsbury solo vocal, accompagnée au piani par Mlle Lucina Coone.

M. Gédéon Pepin ampêché de se rendre à l'orgue du à un accident à une main céda l'honneur à un substitut, M. Paul Gibbons d'Edmonton Nord.

M. R. Patenaude, M. Ernest Côté et M. M. Lavallée ont droit à la reconnaissance des autorités de l'hôpital de la Miséricode pour leur courtoisie et leur amabilité en remplissant si bien leur rôle de Placiers.

A tous ceux qui ont mis leur auto à la disposition des Soeurs et des Gardes-malades ou qui ont contribué d'une façon ou l'autre à la splendide soirée de la collation des diplômes, les Soeurs de Miséricorde offrent leur plus sincère merci!!

is--dd dà-rs ele ETAO ETAO ETT

Journée de l'A.C.F.A.

sous les auspices du Cercle et de l'Avant-Garde "GUYNEMER"

R. P. Henri Schelpe, S.J.

Mercredi, le deux mai, nous avons eu la "Journée de l'A.C.F.A." organisée par le Cercle Grandin et l'Avant-Garde Garnier. Parmi les visiteurs, il y avait M. Paul Poirier et M. Léo Belhumeur, secrétaire général de l'A. C.F.A. Le R. P. Recteur et les Pères du Collège assistaient.

"L'histoire de l'A.C.F.A."

M. Paul Poirier nous dit brièvement comment l'A.C.F.A. a débuté. "Autre fois, pour la défense de nos droits, dit le conférencier, nous comptions sur nos hommes politiques et sur leur influence auprès des divers gouvernements. Mais nous avons vite compris que cette manière de faire pourrait avoir ses inconvénients. Nous avons voulu avoir une association absolument indépendante des partis et capable de grouper tous les canadiens-français de la Province — En 1926, on fonda l'A.C.F.A.

Depuis un certain nombre d'années, le Cercle Jeanne d'Arc organisait avec succès des concours de Français dans les écoles bilingues de la Province. Pour donner à ce concours un plus grand développement, après entente avec le Cercle Jeanne d'Arc, il fut décidé de le placer sous les auspices de l'Association. Le succès de ces concours est connu. En 1933, 83 écoles avec leurs 3057 élèves y prirent part. L'an dernier, on inaugura des cours de français pour les institutrices bilingues de l'Alberta.

En 1932, le secrétaire général de l'A.C.F.A. fondait les avant-gardes pour les enfants des écoles. On en compte déjà 45 bien vivantes avec un total de 1200 membres". Et monsieur Poirier, après nous avoir fait connaitre les autres activités de l'Association, nous dit en terminant: "Nous comptons beaucoup sur la jeunesse des collèges pour continuer plus tard ce travail si important pour la cause nationale".

Directives Nationales"

Le R.P. Joseph Fortier, S.J. nous donne ensuite les **"bons conseils"**. "Vous devez avoir, dit-il, un tempérament de lutteur afin de garder intacte cette belle langue française, la nôtre". Il étaye sa conférence de plusieurs anecdotes qui égayent l'auditoire peu habitué à entendre le Père Préfet plaisanter. Trois directives: 1—recruter des membres actifs pour l'A.C.F.A. 2— Développer et perfectionner le français dans les écoles. 3— Encourager et lire le journal des Canadiens "La Survivance".

M. Belhumeur nous annonce que le Collège s'est signalé dans la vente des billets de la râfle. "Grâce au Cercle Grandin et à l'Avant-Garde Garnier, votre collège est ex-aequo avec le Juniorat Saint-Jean. A Marcel Musa il donne le prix de $5.00 pour avoir été l'élève qui a vendu le plus grand nombre de billets.

"Se donner en bloc"

Voilà l'idée que nous avons retirée de l'émouvante conférence du R. P. Henri Schelpe, S.J., sur "Guynemer".

Faire face! C'est Guynemer tout court. L'As des as abattra 53 avions. Travailleur opiniâtre, tenace, il vole dans l'air, va au devant du Boche. Un jour, il a peur. Pour dompter cette peur, il se laisse tirer 500 balles sans répondre. "Maintenant, dit-il, que l'on vienne me faire peur!"

— "Il y a une limite, lui dit son père, arrête-toi, prends un peu de repos!" — "Ah! mon père, il y a une limite; il **faut la dépasser. Tant qu'on n'a pas tout donné, on n'a rien donné."**

Voilà, acéjistes et avant-gardistes, le modèle que je vous propose. A vous de le suivre!"

Le camarade Laurent Hébert remercie le Père Schelpe pour la vibrante leçon de ce soir et la "Journée de l'A.C.F.A." se termine par l'hymne national "O Canada".

M. J. Ménard, Secrétaire.

SAINT-JOACHIM

Confirmation

Dimanche dernier, le 6 mai, nous avons eu dans notre église 28 confirmations. Son Excellence Mgr H. Joseph O'Leary, notre archévèque administra le sacrement de Confirmation. Nos enfants bien préparés par les religieuses de l'Assomption nous firent honneur en répondant très bien aux nombreuses questions qui leur furent posées sur le catéchisme.

M. l'abbé Jennings, secrétaire, accompagnait son Excellence. Le R. P. Curé souhaita le bienvenue à l'archévèque qui répondit avec son coeur.

Après la Confirmation et les avis de son excellence, la bénédiction solennelle fut donnée par le R. P. Boucher, O. M. I., curé, assisté par le R. P. Langevin, O.M.I, comme diacre et par le R. Frère Levasseur, O.M.I., comme sous-diacre.

L'honorable juge L. Dubuc et son épouse servirent comme parrain et marraine.

St-Jean Baptiste

Nous célébrerons notre fête nationale le 17 juin à St-Joachin. Il y aura messe solennelle à 11 heures, suivie d'un banquet organisé par nos dames sous la direction de Mme Dow. Dans l'après-midi, jeux sur le terrain du Séminaire et le soir, séance dramatique et musicale à la 103e rue par le Théâtre français. Préparons-nous afin de faire une fête vraiment digne.

DOLLARD

Dollard – Grande Fête du 24 mai pour la Jeunesse Canadienne-Française

Dans l'après-midi, à deux heures, sur le terrain du Collège des Jésuites d'Edmonton, il y aura une fête champêtre. Parties de balle molle, de tennis, concours de tous genres seront au programme. Les parents, les institutions sont cordialement invités à envoyer leurs enfants. C'est la seule occasion de l'anné où les jeunes canadiens et les jeunes canadiennes peuvent se réunir pour chanter leur héros national, Dollard.

Dans deux semaines, ne l'oublions pas, nous irons en groupes fêter Dollard au Collège des Jésuites, sous les auspices de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne Française de l'Alberta.

Bienvenue à tous

Le Comité des Fêtes de Dollard

VIMY

La cour à bois et le magasin de quincaillerie ont été vendus la semaine dernière; Le nouveau propriétaire est M. A. Graham d'Edmonton. C'est avec plaisir que les paroissiens de Vimy ont appris que M. Edmond Dozois restera en charge de la surcursale. Du nouveau matériel arrive continuellement et la cour à bois va être moderne. M. Graham a aussi acheté la cour à bois de Garneau à Pibrock.

Mlle Olive Lamarche est allée faire un voyage dans le Muinesota, E. U., pour visiter sa parenté. Elle s'attend d'être de retour dans une couple de mois.

M. Roméo Laplante a déménagé sa famille dans sa nouvelle maison. M. Roberge de Piccardville déménage dans la maison que M. Laplante a quittée. Il n'y a pas assez de maisons dans le village. M. et Mme Buteau en attendant vont se loger dans le sous-bassement de l'église. M. Arthur Laurin a loué deux chars de chemin de fer pour transporter ses machineries, menage, etc., à Kathleen, jeudi ou vendredi. La famille Arthur Comeau partira pour Joussard. C'est avec regret que nous voyons partir ces deux nombreuses familles.

La terre qui était occupée autrefois par M. Léo Bellerive a été vendue à M. Joseph Orlinski, la semaine passée.

Dimanche après la grand'messe, M. St-Germain a fait sa visite annuelle et nous a parlé dans la salle de M. Roux. Il y avait une bonne assistance. C'était la 5ième visite de notre député. Tout l'auditoire n'appartenait pas au comté de St-Albert. La ligne de division entre St-Albert et Penbina est tracé juste au nord du village et à peu près un quart de la paroisse doit voter pour le district de Pembina.

Baptêmes: 1—Marie Annette Cécile, fille de M. et Mme Benoit Gagné. Parrain et marraine: M. et Mme E. Thomas Deschatelets de Legal; porteuse, Madame Alexis Lavoie, grand'mère de l'enfant.

2— Marie Irène Eugénie, fille de M. et Mme Ludovic Pelletier. M. et Mme André Pelletier de Legal étaient dans les honneurs.

bons, le 1er mai, et selon les désirs qu'elle avait exprimés, elle repose à côté de sa chère filleule, Marguerite Nadeau, qu'il y a à peine huit mois fut enlevée si prématurément à l'affection de sa famille.

Dans cette extrême affliction, nous offrons à cet époux désolé nos témoignages de profands regret et de sympathie à sa douleur. Corr

BEAUMONT

Notre soirée famiale donnée par l'A. C.F.A., eut lieu dimanche. Malgré que ce fut le temps des semences, l'assistance était assez nombreuse. L'on joua aux cartes, ensuite eut lieu la distribution des prix et une belle pièce donnée par des jeunes d'ici a bien fait rire cer c'était une pièce comique interprétée par MM. Eric Vallée, Wilfrid Royer, Joseph Lablanc et Arthur St-Pierre. Les prix des cartes furent gagnés: 1er prix des dames, Mlle Jeanne Laboné, donné par M. Paul Bernard; 2ième prix des dames, gagné par Mme Joseph St-Jacques et donné par M. Charles Soucy; 3ième prix des dames, gagné par Mlle Rose-Alma Vallié, donné par M. Charles Soucy. 1er prix des hommes gagné par M. Charles Magnan, donné par M. H. Charboneau; 2ième prix des hommes gagné par Michel Trembly, donné par M. Joseph Lessard. 3ième prix des hommes gagné par Maurice Dagenais et donné par M. Wilfrid Magnan.

En visite chez M. Hermas Charboneau, son neveu M. Laurier Charboneau de LePas, Manitoba, et qui va dans l'Est.

En visite aussi, dimanche dernier, MM. Donat Baril, Josephat Baril ainsi que Mme Baril d'Edmonton, chez M. Charboneau ainsi que chez M. Juneaux.

M. et Mme René Lavergne, née Carmeline Bérubée, sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph, Cyrille Vital. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Lavergne, grand'parents de l'enfant. —Corr.

GIBBONS

Nous avons le regret dannoncer la mort de Mme Oscard Nadeau de Val. Souci, née Rosa Mousan, survenue le 29 août à l'âge de 45 ans, à l'hôpital St-Joseph à Raway, après nous plus et douloureuse maladie.

Aux Révérendes Soeurs si dévouées de cet hôpital nous offrons nos plus sincères remerciements pour leur dévouement sans bornes et les soins assidus qu'elles ont prodiguer à notre chère malade durant le temps qu'elle a été à l'hôpital.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux, deux frères et une soeur à West Warwick, E. N.

Les funérailles ont eu lieu à Gib-

Les membres de notre chorale organisent un "téléphone-bridge" qui se jouera du 13 au 20 mai. Encourageons les organisateurs de cette partie de cartes.

Les renseignements seront fournis par Mme G. Baril, Tel: 25500 et Mlle Charlotte Baril, Tel :23037.

Aux amateurs de la vie en forêt

"En flânant dans les Portages"

Les éditeurs des "Pages trifluviennes" ont été bien inspirés en offrant à leurs abonnés et au public le délicieux volume de SYLVAIN: "En flânant dans les portages". Venant avec l'ouverture prochaine de la saison de pêche, ce volume donnera aux disciples d'Isaac Walton un avant-goût des plaisirs que leur réserve leur sport favori.

Sylvain n'est pas un profane; on sent à chacune des lignes de son livre qu'il connait jusque dans leurs plus intimes secrets les eaux, les arbres, les sentiers, l'âme même de notre forêt laurentienne.

Amis de la fôret, lisez les pages savoureuses et reposantes que vous offre cet article...... Vous trouverez là vos propres impressions, vos propres souvenirs, exprimés en une langue d'une singulière maitrise.

Vous retrouverez toute la fôret avec ses arômes, ses silences, l'harmonie de ses ombres et de ses lumières; les rivières, les lacs, les ruisseaux, avec leur grâce alanguie ou la violence de leurs eaux tumultueuses; le huard mystérieux et sarcastique; le goujon, pauvret offert à toutes les avanies de l'eau et de l'air; la truite, rusée, capricieuse, grande dame des eaux mauriciennes. Tout cela vit, palpite, dans les pages obsédantes de Sylvain.

En quelques pages, Sylvain a fait entrer tout un pan, coloré et vivant, de nos Laurentides. Il a réalisé ce tour de force sans effet, sans true littéraire. Tout le mérite de son livre est dans la simplicité pleine d'aisance avec laquelle il nous dit comment et pourquoi il aime nos bois laurentiens.

Sylvain divise son apologie de la forêt en courts chapitres qui sont autant de poèmes en prose: **Apologie, La forêt, Le bon silence, Chanson, En préparant ses lignes, Lucifer, Le Huard, Histoire d'un goujon, La Rivière des Eaux-Mortes.**

En flânant dans les portages est un ouvrage de 70 pages, format 10x6½, imprimé sur beau papier et enrichi d'une dizaine de dessins. Il se vend 50 sous.

On peut se le procurer en s'adressant au directeur de la collection "Les Pages Trifluviennes", **L'abbé Albert Tessier, au Séminaire, Les Trois-Rivières,** à la Librairie du Devoir, à Montréal; au Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec.

JOUSSARD

MARIAGE

Mardi dernier, le premier mai, Monsieur Antonio Charrois conduisait à l'autel, Mlle Brigitte Felicie Hubert. La mariée était accompagnée de son père, M. Nelson Hubert, et M. Adrien Charrois servait de père à son frère. Mlles Elizabeth Hubert, Aline Hubert et Maria-Ange Fortin, MM. Aylmer Leblanc. Aurèle Charrois et Georges Dalton, accompagnaient les nouveaux époux comme filles et garçons d'honneur. Après une allocution de circonstance, le Rev. P. Gobeil, O.M.I., a béni le mariage. Les nouveaux époux ont tenu a faire la Ste Communion pendant la messe qu'ils avaient demandée pour 9.30hrs De magnifiques cantiques furent exécutés par la chorale des enfants de l'école. Ce mariage était le premier mariage de Canadiens-français célébré dans l'église de Joussard; et on comprend que presque toute la population a tenu à assister à cette cérémonie qui prenait le caractère d'une fête de famille. Le midi, gros diner servi chez le père de la mariée. Parmi les personnes présentes, on remarquait aux places d'honneur, le Rev. P. Gobeil, O.M.I., les nouveaux mariées, M. et Mme Antonio Charrois; ensuite MM. Hubert, Adrien Charrois, Aurèle Charrois, Willie Charrois, Omer Chretien, Georges Joseph Dalton, Omer Leblanc, Roger Boisvert, Armand Chrétien, Olivier Poirier, Albert Brassard,......etc...... Mlles Elizabeth Hubert, Aline Hubert, Emma et Alice Dalton, Jeanne et Germaine Brassard, Marie-Ange Fortin, etc...... aussi Mmes Joseph Brassard et Théophile Gionnais. Au début du diner, Mme Joseph Brassard, exécuta magnifiquement une chanson dans laquelle elle était supposée représenter les sentiments de la mère défunte de la mariée et donner les derniers conseils à sa fille qui allait quitter le foyer. L'émotion était réellement visible sur tous les visages et des larmes surtout, tombèrent de plusieurs yeux, lorsque le père de la mariée leva la main pour bénir après le prêtre, les deux époux agenouillés. C'est encore là une de nos traditions les plus belles; ces traditions sont toutes faites de foi et de noblesse et nous devons les conserver avec tant d'autres caractéristiques, si nous voulons rester nous-mêmes, catholiques et canadiens-français. Tous les invités passèrent une agréable après-midi chez M. Hubert et purent admirer les nombreux et jolis cadeaux exposés qui témoignaient de la haute estime dont les nouveaux mariés jouissent de la part de leurs amis. Au prochain mariage et il est à souhaiter qu'il ne tarde pas trop, nous trouverons probablement quelques amis qui placeront au milieu des cadeaux, un abonnement à la "Survivance" à l'adresse des futurs nouveaux mariés...... Pour la soirée, la salle "Chateau Venise Social", propriété de M. Drapeau, a été mise à la disposition des mariés. Tout près de 300 personnes dont un bon nombre venues de Kenuso, Faust, Drift-Pile, Sucker-Creek, Grouard et High Prairie, formaient une couronne d'estime aux nouveaux mariés. Plusieurs bons musiciens étaient présents et même, une partie de l'orchestre de Faust, contribua largement à agrémenter la fête. Il était très tard dans la nuit quand on se sépara heureux et contents. Chansons, déclamations, quadrilles variés, musique de toutes sortes ont, au témoignage de tous, fait de cette soirée de noce du premier mai 1934 à Joussard, une fête des plus joyeuses, des plus intéressantes et des mieux conduites. Chacun en gardera le meilleur souvenir. Les jeunes mariés demeureront sur leur "homestead", à quelques milles de Joussard. Nous leur souhaitons une longue vie de bonheur et aussi le courage nécessaire pour fonder sur la terre de Joussard, un de ces foyers solides qui contribuera au développement et à la stabilité de notre jeune paroisse et à la survivance de notre groupe français.........

"Un Québecquois".

Petites annonces

Avis de décès, funérailles, mariages, fiançailles; ventes à l'encan; avis légaux, de faillites, etc., etc.

TELEPHONE 24702

— TARIF —

Petites Annonces.—12 mots pour 25c pour une insertion; 2c pour chaque mot additionnel. Six insertions pour le prix de cinq. Strictement payable d'avance.

Lorsque non payé d'avance, une charge de 10c extra pour chaque insertion sera faite pour couvrir les dépenses de tenue de livres.

Avis de décès, de funérailles, de messes, de naissances, de mariages, de fiançailles, de services anniversaires, de remerciements, etc., etc.: 50c par insertion selon la formule ordinaire.

Notes commerciales, "Readers": 2c du mot; charge minimum: 50c.

Avis d'assemblées, de soirées, de réunions de clubs, sociétés ou associations: annonces relatives à des parties de cartes, fêtes champêtres, etc., etc., en caractère ordinaire du journal: 10c la ligne, le titre y compris. Minimum: 50c.

Avis d'assemblées, de faillites, de ventes à l'encan, de ventes par shérif, de dividendes, etc., etc.: 10c la ligne.

Cartes d'affaires classifiées: 1 mois, $3.00; 3 mois, $7.00; 6 mois, $12.00; un an, $20.00.

A vendre

Occasion. Fusil Remington, à répétition automatique, calibre 12, en excellente condition. Prix $25.00. S'adresser à Boite F., La Survivance, Edmonton. (24)